

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 12.]

MONTREAL, 28 DÉCEMBRE, 1871.

[52 PAR ANNEE.

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU  
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C<sup>IE</sup>  
Éditeurs-propriétaires.

Abonnement - \$2 par an.  
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

### Chemins de Fer



COMPAGNIE DU  
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC  
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL  
comme suit :

#### ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ot-  
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,  
Toronto, Guelph, London, Brantford,  
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et  
tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.  
Express de Nuit do do 8.00 P. M.  
Train d'accommodement pour Brockville  
et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.  
Train Mixte pour Kingston do do 6.00 A. M.  
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00  
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00  
P. M. va à la frontière.

#### ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island  
Pont et les stations intermédiaires... 7.00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Cen-  
tral..... 9.00 A. M.  
Express pour New-York et Boston via  
Vermont Central..... 3.30 P. M.  
Le train de la Malle pour St. Jean et  
Boose's Point, en connexion avec les  
trains du Stanstead, Shefford & Chau-  
mily et de Junction des Cantons du Sud  
Est..... 3.00 P. M.  
Train de la Malle pour Island Pond,  
et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.  
Malle de Nuit pour Qué. ec, Island Pond,  
Gorham, Portland et Boston et les Pro-  
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-  
real et Island Pond à St. Hilaire, St.  
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,  
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,  
Conticooke et Norton Mills, seulement  
à..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Pullman à  
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-  
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec  
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-  
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront  
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland  
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à  
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les  
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant  
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le  
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis  
à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-  
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ  
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-  
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au  
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Beau-  
aventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jac-  
ques.

C. J. BRYDGES,  
Directeur-Gérant.  
Montréal, 31 Octobre 1871.

A VENDRE PAR

## THOMAS RITCHIE

17 Rue St. Sacrement

3,200 demie-boîtes Thé du Japon

Nouvellement importé par le "Vizil" "Benefac-  
tor," "Belted Will," et le "Royal Minstrel."

1,400 demie-btes } SOUCHONG et KAI-  
200 boîtes } SOUV CONGOU, qua-  
500 do. YOUNG HYSON et IM-  
PÉRIAL.

## VIN DE PORT.

400 futs Vin de Port de Tarragone, marques de Muller, Darthez & Cie.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,  
17 Rue St. Sacrement.

## HARENGS & LABRADOR

500 quarts en Magasin.  
500 " et 1/2-qrts Maquereau  
200 quintaux Morue.  
1000 boîtes Harengs fumés.  
100 quarts Huile de Morue.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,  
17 Rue St. Sacrement.

## FER EN SAUMON

750 tonneaux de différentes  
marques.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,  
17 Rue St. Sacrement.

## SACS A GRAIN.

20,000 Sacs à Grain de Dundee  
DIFFÉRENTES QUALITÉS.

A VENDRE PAR

THOMAS RITCHIE,  
17 Rue St. Sacrement.

## MARBRE.

Tables de Marbre Italien avec  
Veines

PREMIERE QUALITE—EX LEONIE.

A VENDRE PAR

W. et F. P. Currie & Cie,

100 Rue des Sœurs Grises.

LE

## VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

## GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour  
être la meilleure Machine à point noué pour  
Famille et pour les Manufactures, qui ait été  
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en  
compétition avec les meilleures Machines de ce  
pays :

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à  
l'Exposition du Grant Western—Premier prix à  
Guelph, à l'Exposition du Grant Central—Premier  
prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier  
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à  
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à  
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à  
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,  
Comté de Simcoe—Premier prix à Wolland, Comté  
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté

d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale  
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses  
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des  
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes  
depuis les plus légères jusqu'aux cairs les plus épais.  
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par  
particulières nouvelles.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés  
des environs de Montréal.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES,  
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de  
Miroirs, Tapissorie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,  
des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,  
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

L. N. DENIS.

## Importateurs de denrées coloniales.

**J. HUDON & CIE.,**  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS**  
 de  
**DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX**  
 et COMESTIBLES.  
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.  
 216, RUE ST. PAUL, et  
 199 et 201 DE COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**GAUTHIER, MAYRAND & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.  
 274 et 281, Rue Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.

**GAUCHER & TELMOSSÉ,**  
**IMPORTATEURS DE**  
 DENRÉES COLONIALES,  
 VINS ET SPIRITUEUX,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.  
 H. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

**L. CHAPUT, FILS & CIE.,**  
**IMPORTATEURS**  
 D'EPICERIES FRANÇAISES et ANGLAISES,  
 VINS et LIQUEURS,  
 Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre,  
 MONTRÉAL.

**SENECAL, CADIEUX & JOLY,**  
**IMPORTATEURS,**  
 MARCHANDS D'EPICERIES,  
 VINS, LIQUEURS, et  
 PROVISIONS  
 278, RUE ST. PAUL, et  
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**DESMARTEAU & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, LIQUEURS,  
 EPICERIES, etc.,  
 EN GROS  
 281 et 283 RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL.

**TURGEON & LESIEUR,**  
**MARCHAND EN GROS DE**  
 VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc.  
 No. 338 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.  
 MM. T. et L. ont toujours en main toutes sortes de  
 tabac, cigares, etc. à des prix très réduits.

**D. C. BROUSSEAU.**  
**MARCHAND EPICIER EN GROS**  
 VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.,  
 123, RUE ST. PAUL,  
 En face du Marché Bonsecours  
 MONTRÉAL.

**J. O. MERCIER,**  
**MARCHAND DE VINS,**  
 SPIRITUEUX,  
 EPICERIES, et  
 COMESTIBLES.  
 EN GROS ET EN DÉTAIL,  
 No. 187 RUE ST. PAUL,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**C. MELANÇON.**  
**MARCHAND-EPICIER,**  
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.  
 LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER  
 QUI EXISTE.

**THE COOK'S FRIEND**

Est la seule originale et authentique  
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.  
 Vendue par tous les Epiciers.

## Garde-Magasins.

**O. STE. MARIE & CIE.**  
**GARDE-MAGASINS.**  
 (Warehouemen.)  
 LISTE DE NOS MAGASINS:  
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.  
 29 et 77.  
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entre, 6t No.  
 92.  
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.  
 92.  
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 89.  
 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78  
 et 91.  
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.  
 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.  
 6 St. Eloi, 1 Cave.  
 37 St. Nicolas, 1 Cave.  
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel,  
 comestibles, etc. etc.

**EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU  
 FRANC DE DROITS.**

**FRED. CASTLE.**  
 45, RUE DE LA COMMUNE.  
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,  
 MONTRÉAL.

## Huiles et Peintures

**JOHN McARTHUR & SON,**  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,**  
 PEINTURES SECHES ET A  
 L'HUILE, VERNIS, VITRES,  
 PRODUITS CHIMIQUES,  
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,  
 18 Rue Lemoine,  
 MONTRÉAL.

**R. C. JAMIESON & CIE.,**  
**MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-**  
**TATION DE LAQUE DE CHINE.**  
 IMPORTATEURS  
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-  
 REBBENTINES, etc., etc.  
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,  
 MONTRÉAL.

## Importateurs de nouveautés.

**THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES**  
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.  
 THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,  
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTRÉAL.  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

**S. GELINAS,**  
**IMPORTATEUR,**  
 No. 282 RUE ST. PAUL,  
 Coin des Rues  
 ST. GABRIEL et ST. PAUL,  
 MONTRÉAL.

**FRANCŒUR & GIROUX,**  
**IMPORTATEURS**  
 DE  
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,  
 ANGLAISES  
 et  
 AMERICAINES.  
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,  
 MONTRÉAL.

**M. TRESTER,**  
**IMPORTATEUR DE MARCHANDISES**  
 ALLEMANDES, FRANÇAISES et BELGES.  
 IMPORTATEUR  
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES  
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES  
 EN BOIS, etc., etc., et de  
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.  
 M. T. tient toujours un assortiment des plus  
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,  
 d'articles en cuir, sachets, etc.  
 ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL.  
 MONTRÉAL.

**HAMILTON & CIE.,**  
**MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE.**  
 105, RUE ST. JOSEPH,  
 Vis-à-vis la Ruelle Dupré,  
 MONTRÉAL.

## Huile de Petrole.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES  
 ET DE MINES (Limitée)**  
 Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,  
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD  
 PETROLIA), ONTARIO.**  
 D. CAMPBELL, AGENT,  
 13 Halle aux Blés,  
 MONTRÉAL.

**ROBERT B. MURRAY,**  
**MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-**  
**FINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-**  
**ZOLE, GOUDRON, etc.,**  
 36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.  
 Toujours en magasin toutes les meilleures marques  
 d'Huiles de Charbon.  
 Le plus haut prix payé pour les barils vides.

## Librairie et Relleure.

**MAISON FONDÉE EN 1842.**  
**J. B. ROLLAND & FILS.**  
**LIBRAIRES-EDITEURS ET IMPORTATEURS**  
 D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET  
 ALLEMANDS.  
 Livres de comptes et Registres fabriqués avec papier  
 de première qualité et reliés avec solidité.  
 Cartes à jouer—Great Mogul, Highlander, Jacques-  
 Cartier, (nouveau).  
 TAPISSERIES Anglaises et Canadiennes.  
**J. B. ROLLAND & FILS.**  
 Rue St. Vincent, 12 et 14.

**L'ALMANACH DU PEUPLE**  
**POUR L'ANNEE BISEXTILE 18 2,**  
 (Troisième année)  
 PRIX A LA DOUZAINE, 30 CENTS.  
 En vente à la Librairie de  
 C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,  
 237 et 239 Rue St. Paul,  
 MONTRÉAL.

**LIBRAIRIE NOUVELLE.**  
**ALPHONSE DOUTRE & CIE**  
 COIN DES RUES  
 NOTRE DAME ET ST. GABRIEL,  
 MONTRÉAL,  
 Viennent de recevoir un assortiment considérable de  
 LIVRES  
 DE PRIÈRES, DROIT, et LITTÉRATURE.  
 On trouve aussi à cette Librairie ce qu'il y a  
 de plus nouveau et de plus recherché  
 EN EFFETS DE BUREAU.

**CHARLES PAYETTE,**  
**LIBRAIRE-RELIEUR,**  
 250—RUE ST. PAUL—250  
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,  
 MONTRÉAL.

## Hotels.

**HOTEL RIVARD,**  
 No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.  
**DES VOITURES** transporteront les voyageurs des  
 bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.  
 Table des mieux servis.

**Distillateurs.**



**AVIS.**

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir : ALCOOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,  
A. & A. B. CHARLEBOIS,  
Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux. con istant en

WHISKEY DE MALT

OLD RYE WHISKEY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

DISTILLERIE PRESCOTT

J. P. WISER & CIE..

DISTILLATEURS DE

WHISKY.

ALCOOL, et

ESPRITS DE VIN,

PRESCOTT, Out..

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

24 Rue St. Sacrement.

SHERRY—POLAK, HERMOSOS-Y-Co.

XERES DE LA FONTERA.

PORT—BORGES DE CASTRO,

OPORTO.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils recevront les commandes qui leur seront confiées pour l'importation des célèbres VINS ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & CIE.,

No. 31 rue St. François-Xavier,

MONTRÉAL,

recevront notre attention spéciale.

E. BENDELARI & CIE.,

TORONTO.

**Marchands de Vins.**

**JOHN HOPE**  
Marchand Commissionnaire

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

**Vins d'Espagne**

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO [Cinq grappes].

100 " " [Trois grappes].

250 " " [Trois grappes].

60 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.

25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

243 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Sœurs)

MONTRÉAL.

**G. VERLAQUE,**

No. 5 Rue St. Sacrement

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES.

AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.

E. GERIN, Propriétaire de Vignobles des cépages de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747.

Entrepôt à New York (Etats-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine.

Regus par l'Arbutus :

CLARET PUR RAISIN,

VIN BLANC do.

COGNAC do.

CHAMPAGNE de plusieurs Ages.

LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.

ABSINTHE SUISSE,

VERMOUTH,

MOUTARDE DE HAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entrepôt chez

O. STE. MARIE & CIE.,

30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par VICTOR DUVERGNEAU.

**Courtiers.**

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,

EPICERIES,

SPRITUEUX

ET

DENREES COLONIALES,

No. 24 RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES,

et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO.

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ,

HUILES,

EPICERIES,

et

DENREES COLONIALES,

Coin des rues

ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS.

MONTRÉAL.

RUFUS FAIRBANKS,

COURTIER GÉNÉRAL

ET

MARCHAND À COMMISSION,

No. 5 Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toutes espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.

P. RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.

MARCHAND EN GROS DE

THÉ, SIROP ET MELASSE.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.

CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.

FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALL & Fils, Manufacturiers de CUIR À SEMELLE.

37 Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL, P.Q.

ALEX. McK. COWIE,

MARCHAND À COMMISSION

No. 40 Rue St. Sacrement, MONTRÉAL.

POISSONS,

GRAINS,

FARINES,

TABAC, Etc.

Vendus à Commission.

ALEXANDER THURBER,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

ET DE

FERRONNERIE,

467 & 469 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

BUREAU D'AGENCE.

M. R. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes espèces de COLLECTIONS ET D'AGENCES

pour les campagnes, ainsi que du règlement des AFFAIRES EN FAILLITES. BUREAU—No. 223 Rue Notre Dame, MONTRÉAL. Bonnes références.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

## REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 27 Décembre 1871.

Le commerce en gros est aussi calme que le commerce en détail est actif et à part quelques demandes spéculatives d'huile de lin et de genièvre en caisse, nous n'avons rien de bien nouveau à signaler. Le commerce de farine est calme, très calme, de même que celui des céréales et cet état de chose se continuera probablement jusqu'après les Rois, quand nous espérons voir s'établir un courant d'affaires régulières pour le reste de l'hiver.

On verra par l'état de chargement du steamer *Caspian*, que nous publions dans nos colonnes, que nos unions de nouveautés commencent à recevoir les marchandises pour le commerce du printemps. Les représentants de nos principales maisons d'importation sont presque tous partis maintenant pour les différents marchés d'Europe.

Nous consacrons aujourd'hui une grande partie de nos colonnes à reproduire les cotes des marchés européens, afin que le commerce puisse voir les variations dans les prix avec leurs importations précédentes.

**FARINES.**—Le calme signalé dans les farines depuis la clôture de la navigation se continue toujours et à même été plus complet qu'à l'ordinaire pendant la huitaine. Le samedi, il se transige peu ou point d'affaires. Neuf survenant le lundi il n'est resté que quatre jours à proprement parler, pour les affaires, dont un presque nul, en conséquence du froid intense (22 deg. Fahrenheit au-dessous de 0) qui empêchait la circulation. Ce calme est ordinaire à cette saison: la demande pour la campagne, les chantiers, etc., ne s'établit qu'après les Rois et se continue jusqu'au commencement du dégel le printemps, quand commencent les grandes opérations préalablement à l'ouverture de la navigation.

Néanmoins le calme les détenteurs sont fermes dans leurs demandes aux prix cotés dans notre liste de prix courants.

**Blé.**—Nous n'avons aucune transaction à signaler soit en disponible, soit pour le livrable. Nos cotes sont nominales.

**Maïs.**—Le prix au détail est de 65c par 56 lbs. Nous n'avons aucune transaction importante à signaler.

**AVOINE.**—Vente du couton de quatre cuirs livrés à la gare à Montréal à 33c par 32 lbs et cinq chars livrés à St. Hyacinthe au même prix. La demande pour la consommation est régulière de 36c à 37c par minot en petits lots.

**ORGE.**—Les fermiers obtiennent de 55c à 60c par 48 lbs. selon qualité.

**Pois.**—Rien à signaler. Prix nominal 50c à 52c par 66 lbs.

**BEURRE.**—La demande pour les qualités de choix est toujours régulière de 19c à 21c, les qualités inférieures ou ordinaires sont toujours négligées et le marché abondamment fourni de ces dernières qualités.

Les derniers avis de Liverpool par courrier signale un grand calme dans les provisions. La demande pour le bœuf était tranquille sans changement dans les cours de la semaine précédente. On cotait U. S. Extra prime mess, old 65s; nouveau 77s 6d à 85s; prime mess, old 45s, ordinaire 25s à 45s; India mess, old 60s à 85s; nouveau 90s à 95s; Extra India mess, old 90s à 100s par tierçon. On constatait une meilleure demande pour le lard et on signalait une hausse de 2s 6d par quart. On cotait U. S. Eastern, prime mess 50s à 55s et Western, 47s 6d à 50s. Le beurre était régulier sans concession de prix. On cotait provenance des Etats-Unis et du

Canada, fino à extra 104s à 112s, good 85s à 95s, ordinary and middling 46s à 50s et Grease sorts, 44s à 46s par quintal. Les détenteurs de fromage étaient très fermes, mais la demande était aussi très calme. U. S. extra 58s à 62s; good à fine 50s à 54s; middling 34s à 42s; et ordinary 35s à 38s par 112 lbs. En saindoux la demande pour le disponible était extrêmement limitée et les quelques placements effectués l'ont été à 45s 6d par 112 lbs pour bonne qualité. On cotait à la clôture fine 45s à 46s; middling à good 44s à 45s par quintal.

**SAINDOUX.**—La demande pour le commerce local est régulièrement actif et les stocks en disponibles ont trouvé preneurs à 10c. Pour le livrable les acheteurs n'offrent que 9½c, concession que les détenteurs refusent. Les stocks en disponibles sont très légers et ne paraissent pas devoir être augmentés sensiblement par l'attitude qu'ont pris les fabricants de salaisons. Le bas prix de l'article en augmente de beaucoup la consommation.

**LARD EN CARCASSE.**—Les fabricants de salaisons continuent à se tenir à l'écart et il n'y a que la charcuterie qui opère. Les recettes qui sont encore très minimes pour la saison ont pourtant augmenté, mais pas suffisamment pour attirer l'attention de la spéculation. Les dernières ventes rapportées ont été effectuées de 85 65 à 85,75 pour une moyenne de 200 lbs.

La demande pour le lard en quart est très calme. On cote mess nominal à \$15,25.

**FROMAGE.**—Demande régulière pour la consommation. On cote choix 10½ à 11½ et bon ordinaire 10c à 10½c.

**GRAINE DE LIN.**—Les recettes augmentent et on signale d'assez fortes transactions pendant la huitaine. On a vendu 1500 à 2000 minots livrable à l'ouverture de la navigation à prix tenu secret; 300 minots en disponible à \$1 50 par 60 lbs. La demande est active et les fermiers obtiennent facilement \$1,45 par 60 lbs pour ce qu'ils apportent sur le marché.

**GRAINE DE MIL.**—Les recettes de cette graine sont toujours légères. La demande est très calme et se continuera sans changement tant que la position des marchés des Etats-Unis ne s'améliorera pas. On la cote nominale 52 par 45 lbs.

**GRAINE DE TRÉFLE.**—Cette graine manque. Aucune transaction à signaler pendant la huitaine.

**FOIN ET PAILLE.**—Le marché est assez régulièrement bien approvisionné et la demande égale les offres. On cote qualité de choix \$15 à \$16 par 100 botes, ordinaire, \$12 à \$14. La paille d'avoine est d'assez bonne qualité de \$6 à \$7 par 100 botes pour longue de choix et \$4,50 à \$5 pour inférieure et courte.

**BOIS DE CHAUFFAGE.**—Le froid que nous avons eu depuis cinq semaines a mis le combustible de toutes sortes en requisition, et le stock de bois qui était au-dessous de la moyenne lors de la clôture de la navigation est déjà réduit si considérablement que les autorités municipales ont cru devoir prendre les moyens pour augmenter les approvisionnements. Les prix qui avaient atteint des proportions extraordinaires paraissent avoir subi un échec dans le mouvement de hausse par la démarche qu'a faite la corporation pour obtenir des approvisionnements qui devront être fournis aux nécessiteux au prix coûtant. Des arrangements, paraît-il, ont été faits pour fournir une certaine quantité de bois qui, rendu à Montréal, coûtera environ \$6,50 par corde. Nos dernières cotes restent sans changement.

**CHARBON.**—Le haut prix du bois de chauffage a influé sensiblement sur le prix du charbon, à part la hausse qui se serait établie en conséquence du peu de stock en disponible. Le charbon à vapeur d'Écosse menace de manquer prochainement au grand embarras des usines qui ne peuvent se servir que de cette qualité. On signale la vente de 100 tonneaux de 2000 lbs. à \$10 tenu maintenant à \$11. Le charbon américain s'écoule facilement à \$13. Les stocks d'Intercolonial sont très réduits.

**CUIRS.**—Nous n'avons aucun changement à signaler sur l'état du marché qui, sans être très animé, se maintient toujours ferme. La roussimant qui est légère pour le présent va augmenter fortement après les fêtes quand les fabricants de chaussures vont commencer à manifester sur une grande échelle. Il y a toute apparence que la hausse que nous avons signalée il y a quelque temps, va se maintenir; en conséquence du haut prix des peaux végées, dont la demande se continue sans relâche.

En Europe, la Réunion pour les cuirs est très active. Nous extrayons ce qui suit de nos derniers échanges à l'article.

**Cuirs.**—Le marché pour cet article reste, par continuation, très actif, principalement au Havre et à Anvers, et sur ces deux places de fortes affaires ont été conclues. On a vendu au Havre 2,300 cuirs secs de Buenos-Ayres de fr. 13½ à 14; 2,350 cuirs salés de Montevideo de fr. 70 à 85; 2,768 cuirs salés de Rio Grande, à livrer, à fr. 78; 2,000 cuirs salés de Rio Janeiro, à livrer, à fr. 73; 365 cuirs salés de Trinidad, à livrer, à fr. 60, et 2,500 cuirs salés secs de Valparaiso disp., à fr. 99 par 50 kilos.

À Marseille, les provisions en cet article, sont encore toujours fortement réduits et, par suite, les affaires y sont calmes.

À Bordeaux, les ventes de cette semaine ont comporté 331 cuirs secs de Montevideo, à livrer, à fr. 126 et 10,000 cuirs secs de Tampico, à livrer, à des conditions non divulguées.

À Anvers, les ventes de cette semaine s'élevaient à 2,991 pièces, dont 5,892 en vente publique pour cause d'avarie, et 16,009 de gré à gré. On a payé pour cuirs secs de Buenos-Ayres et Montevideo, bœufs Mataderos fr. 144; vaches Mataderos à fr. 143; bœufs et vaches réunis de fr. 130 à 135; cuirs salés de diverses provenances, bœufs de fr. 81 à 84, et vaches de fr. 77 à 84 par 50 kilos.

À Londres, on a payé 7½ d. pour cuirs secs vaches de l'Uruguay.

**CHAUSSURES.**—Nous n'avons rien de nouveau à signaler sur notre place. La hausse dont les fabricants ont donné avis viendra en opération après le 1er de l'an.

Nous voyons qu'à Toronto les fabricants de chaussures ont suivi l'exemple du commerce de Montréal, comme il appert par la résolution suivante adoptée à l'unanimité à une assemblée des manufacturiers de chaussures:—

"Résolu, qu'en considération de la hausse considérable sur les cuirs et de la main-d'œuvre il est résolu, comme matière de nécessité de hausser le prix des chaussures de dix pour cent sur les cours de l'année dernière, et que cette résolution prenne effet le premier janvier prochain."

**COTONS.**—A la date du 6 courant on signalait comme suit sur le marché anglais:—

Il a régné une bonne demande, cette semaine, pour les cotons, sur le marché de Liverpool, et les prix de toutes les sortes sont en meilleure tendance. En cotons Sea Island, les qualités communes, ont été demandées par préférence, toutefois n'ont pas varié de valeur. Les cotons d'Amérique ont joui d'une bonne demande et ont haussé partiellement de 1/4. Les cotons du Brésil sont demandés et en tendance à la hausse. En cotons d'Égypte un fort courant d'affaires a été conclu et les prix clôturent en hausse de 1/4 depuis huit jours. Les cotons des Indes Orientales sont actifs et demandés pour l'exportation et la spéculation: les prix ont haussé de 1/4.

En cotons à livrer et sur termes peu d'affaires ont été conclues; on a payé en dernier lieu les prix suivants: Amérique, base middling, pas en dessous du good ordinary, de n'importe quel port, embarquement novembre-décembre 94d; Savannah par navire désigné 94d; embarquement octobre novembre 94d; en charge 94d; New Orleans, embarquement novembre-décembre 94d; embarquement décembre-janvier 94d; Dhollerah fair nouveau marchand embarquement octobre-novembre via Cap 74d; via Canal, pas en dessous du middling fair 73d; livraison janvier-février, pas avant le 20 janvier, pas en dessous du middling fair 73d; livraison mars 74d; Bengale fair nouveau marchand, expédition septembre 64d.—Les ventes totales de la semaine s'élevèrent en somme à 111,600 balles, dont 19,810 balles par spéculation, 12,520 balles pour l'exportation et 79,270 balles pour la consommation.

Le stock à ce jour, à Liverpool, est évalué à 526,100 balles.

À Londres, il a régné une active demande pour le coton Cocoonada et, par suite, cette qualité a haussé de 1/4 à 1/2; les autres sortes de provenances ont été plus calmes, quoique sans changements sur les prix; les Timorally seuls ont fléchi de 1/4; on a vendu depuis huit jours 11,250 balles coton disponible et 3,500 balles coton à livrer.

LAINES.—Le stock de laine soit domestique, soit de provenance étrangère est nul. Nos manufacturiers d'étoffes de laine font venir leurs approvisionnements d'Europe et le dernier steamer arrivé à Portland en avait quelques lots destinés aux manufacturiers de la province d'Ontario.

Nous extrayons ce qui suit de nos journaux d'Europe:

Le marché d'Anvers a seulement été calme cette semaine, pour cet article, la consommation ayant pu s'approvisionner plus ou moins amplement aux ventes publiques tenues la semaine dernière; il n'a donc pu se vendre que 78 balles. Plata suint 42 b. Plata lavée et 74 b. Cap de Bonne-Espérance, lavée en tous, à des prix pleinement soutenus.

Les peaux de montons en laine de la Plata restent encore toujours parfaitement soutenues aux précédentes cotes, mais ont été très calmes, depuis huit jours, en attendant le résultat de la vente publique d'environ 610 b. peaux de Buenos-Ayres et du Cap de Bonne-Espérance, qui est annoncée pour le 30 de mois. On a seulement vendu cette semaine 5 b. peaux de Buenos-Ayres par *Ariana*, à fr. 122; et 22 b. peaux de Buenos-Ayres par le même navire à fr. 133 par 100 kilos.

La cinquième et dernière série des enchères de laines coloniales à Londres s'est ouverte jeudi après-midi; les arrivages depuis les dernières ventes comportent 20,058 balles Nouvelle-Galle du Sud et Queensland; 8,263 balles Victoria; 615 balles Tasmanie; 4,398 balles Australie du Sud; 36 balles Australie occidentale; 6,233 balles Nouvelle-Zélande et 32,091 balles Cap; ensemble 68,699 balles. Le catalogue de la première séance comportait 5,649 balles.

Des arrivages et-dessus, 5 à 6,000 balles laines du Cap ont été transitées vers le continent; en outre, de fortes ventes de gré à gré, ont été faites en laines du Cap *Secured*, depuis les dernières ventes. Nonobstant la faible quantité de laines offertes aux premières enchères, il y a un bon nombre d'acheteurs pour le continent, ainsi que pour la consommation de l'Angleterre et, par suite, il régné une grande animation aux achats.

À Liverpool, le marché aux laines reste soutenu; les ventes des Indes Orientales s'y sont ouvertes jeudi et ont été très animées; les prix sont restés pleinement soutenus aux cours des enchères précédentes et se sont parfois élevés au-delà; environ 40,000 balles ont été adjugées.

NOUVEAUTÉS (Dry Goods).—Nos maisons d'importations ont commencé à recevoir quelques ballots, mais pas suffisamment pour créer de l'activité. Le calme se continue dans le commerce de gros. L'activité dans le commerce de détail se continue et il rotera probablement moins de marchandises d'hiver sur les tablettes lorsque commenceront les affaires du

printemps, qu'en aucun temps depuis plusieurs années. L'augmentation sur le prix de la main d'œuvre et la grande demande qui a existé pour les services des travailleurs ont mis notre population dans une position de bien-être qui leur permet de s'accorder plus que les années dernières, de là l'activité continue dans le commerce de nouveauté qui a continué d'être très calme au mois de décembre.

Le naufrage des navires qui portaient de fortes quantités de marchandises de laine et coton pour le commerce d'hiver a influé avantageusement, en retirant du marché ce qui aurait pu le surcharger, de sorte que les prix sont restés bien maintenus.

Nos échanges des districts manufacturiers d'Angleterre vont jusqu'au 6 courant, nous en faisons les extraits suivants.

**Huddersfield.**—Le nombre d'acheteurs était peu considérable aujourd'hui et les opérations n'ont pas été fortes. La demande des étoffes pour pardessus a augmenté depuis les froids. Il y a toute apparence d'une bonne saison d'affaires avec le Canada, la demande s'étant établie plus à bonne heure qu'à l'ordinaire. Les transactions pour marchandises en disponible ont été légères cette semaine, la demande étant particulièrement accentuée pour les marchands à livrer au printemps. On signale beaucoup d'activité dans les étoffes à paletot en laine et les manufacturiers par tout le district sont pleinement occupés. Les prix des laines et des marchandises de laine se maintiennent très fermement et tendent fortement à la hausse.

**Leeds.**—Peu d'affaires ont été conclues dans les magasins de drap aujourd'hui. Les acheteurs tant pour les étoffes blanches que de couleur n'étaient pas nombreux et leurs achats ont été sans importance. Le placement de marchandises d'hiver était nul, et les transactions dans les étoffes de printemps étaient sans grande importance. La vente des tweeds n'était pas considérable et il n'existait pas la moindre animation dans les étoffes à paletot. Les étoffes Melton pour les affaires de printemps sont en bonne demande.

**Belfast.**—Les affaires dans les toiles ont été sans importance. Quelques commandes anglaises et continentales ont été reçues. Les stocks ont légèrement augmentés. Les cours restent bien maintenus nonobstant le peu de demande.

**ÉPICERIES.**—Affaires actives au détail, très calmes en gros.

**CAFÉ.**—Le marché est mieux approvisionné par la recette de quelques lots de New York. La demande est calme et nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours qui restent bien maintenus.

Nos échanges d'Europe disent que le fait saillant de la semaine a été la tenue à Amsterdam de la dernière vente publique mensuelle de cette année pour compte de la société de commerce hollandaise; il y a été offert et vendu 83,700 sacs café Java, Padang, Macassar et Rio. Les prix payés établissent une hausse partielle de 1/2 à 1 sur les Javas ordinaires et une baisse de 1 à 2 cents sur les sortes fines. Le résultat de cette vente a, tout d'abord, provoqué de la baisse sur les autres grands marchés de l'Europe, mais on s'est bientôt remis de ce mouvement rétrograde et l'article clôture en somme ferme aux prix antérieurs.

À Liverpool, le marché clôture plus calme; on y a vendu 920 sacs Rio Capitanía à 62s. et bel ord. de 66s 67s; 334 sacs Malabar de 65s à 66s; 250 sacs Afrique de 60s à 60s 6d; 90 sacs

Ceara à 67s 6d; 530 sacs Manille de 65s 6d à 65s, et 530 sacs Haïti à livrer, à prix tenu secret.

En France, les demandes ont continué bonnes depuis huit jours, à des prix soutenus.

**ÉPICERIES ET PRODUITS CUISINIERS.**—Les affaires ont été calmes pendant la semaine et la concession qu'offre les détenteurs de carbonate de soude n'induit à aucune opération. Il existe quelque demande pour le salpêtre qui est fermement tenu à nos côtes. Le couperose, le vitriol, le sel epsom, l'alun sont négligés. On cote carbonate de soude en fortes parties £4.75 par baril, sel de soude forme à \$2.00 par 100 lbs.

**ÉPICERIES.**—Les noix de muscade sont en légère demande. Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les autres sortes d'épices.

Voici ce que disent les circulaires d'Europe sur le marché aux épices.

Les enchères tenues cette semaine à Londres, ont été peu animées. Le tapioca est calme; 329 sacs Singapore bon petit grain en partie vendus de 2 1/2 à 2 3/4; 12 barils Rio basse qté retirés à 3d. Le tapioca perlé est ferme; 183 sacs en partie vendus, bon moyen 20s, gros et extra gros bullets 20s. Le sagou est pleinement soutenu; 243 caisses, 230 sacs en partie vendus, mid. à bon petit perlé 17s à 17s 6d, avarié vendu à bas prix, 2e et 1re classe 13s à 14s 6d.

Le poivre est calme et en nouvelle hausse de 1/4; 2,950 sacs en majeure partie retirés. Trang vendu à 6 1/2d; Batavia retiré de 6 1/2 à 6 1/4; quelques lots Singapore vendus de 6 1/2 à 6 1/4, le restant retiré à 3d. Le poivre blanc est plus calme; 196 sacs Singapore retirés, bas à fair 1s 3d à 1s 4d; 9 caisses Tellichery belle qualité vendues de 1s 4 1/2 à 1s 5 1/4. Le piment est calme; 323 sacs retirés, ordinaire à fair course 2s 3d.

Les noix de muscade sont en légère baisse; 26 caisses vendues, belle qualité 83 à 63 noix à la livre. 3s 10d à 4s 1d; 71 à 73 noix 3s 6d à 3s 7d; 117 noix à 3s 1d; petites noix et Schriveld 1s 10d à 2s 7d. Le maïs est ferme; 19 caisses Penang vendues, bon roux 4s 10d, ordinaire 4s 3d, bas 3s 10d. La cardolle est en baisse; 211 colis Ceylan Sassafras vendus de 1 1/2 à 2 1/2d.

**FRUITS.**—La demande pour les fruits a été plus active pendant la huitaine que pendant la semaine qui l'a précédée. Les raisins sur branches sont fermement tenus à nos cours, de même que celui de Valence. Les amandes sont négociées.

Il est de notre devoir de mettre le public en garde contre l'achat de raisin avarié qui s'offre sur notre place. Ce raisin tenu dans un lieu froid peut tromper l'œil, mais fortement aussitôt qu'il est exposé à une légère chaleur. Il n'est pas de notre ressort de donner une opinion sur les conséquences qui peuvent résulter de l'usage de ce raisin, mais comme l'article surprend par son bon marché et peut devenir à ce temps de l'année en grande consommation, il nous semble qu'il serait du devoir du comité de santé de la ville de voir s'il ne résultera pas de conséquences fâcheuses pour la santé publique de l'usage de ce raisin et d'en arrêter la vente s'il est nécessaire.

**HUILES.**—Nous avons à noter de fortes transactions dans l'huile de lin qui est par continuation en bonne demande. Les stocks en disponible sont très légers et les opérateurs dans cet article sont très désireux de contracter pour le livrable à des prix en hausse sur les cours du mois dernier. Le stock d'huile de provenance anglaise est très réduit et tenu fermement de

77c à 82c pour crus et bouillie. En huiles de poisson nous n'avons rien de nouveau à signaler. La demande est calme par continuation. Les huiles d'olive sont négligées. Les huiles de loup-marin doivent se voir sans changement de prix.

A Londres, l'huile de lin est calme et lourde; disponible 34s. 9d; sur Décembre, 34s. 6d.; de Janvier à Avril, 34s. 6d. L'huile de Colza est également calme sur se marché; brune disponible, 44 liv., 15s.; jusque Décembre, 44 liv., 15s.; Janvier à Avril, 45 liv., 10s. vendeurs. A Hull, l'huile de lin est ferme, mais sans affaires; disponible, avec acheteurs à 34s. 3d. et vendeurs à 34s. 6d.; les 4 premiers mois de l'année prochaine se cotent 34s. L'huile de Colza est ferme sur ce dernier marché et se paie, 45s. pour bonne qualité brune.

MELASSE.—Cette douceur est complètement négligée. Les cours restent sans changement.

PÉTROLE.—Demande régulière. On cote 35c par gallon au char et 37c à 40c selon qualités en moindres quantités.

RIZ.—La demande pour ce grain est plus accentuée et nous constatons un bon courant d'affaires. On cote bon grain Rangoon \$4.35 à \$4.40. Les autres qualités se font rares.

Sur les marchés de l'Europe on reste parfaitement soutenu et continue à provoquer un bon courant d'affaires, principalement à Londres; on a vendu sur ce marché 14,000 sacs Ballan de 9s. 3d. à 10s. pour avarié et à 10s. 3d. pour marchandise saine; 3,000 sacs Bengale de 10s. 9d. à 12s.; 300 tonn. Seeta de 12s. 6d. à 13s., et 500 sacs Siam à 9s. 6d., plus à livrer, un chargement Rangoon de 1,180 tonn. par Lutterworth à 10s. 7d.

A Liverpool, on a seulement vendu, cette semaine, 680 ballotins Askovlie à 11s. 6d., et 682 sacs Ravel Ballan à 10s. 3d.

En Franco, on a signalé une bonne demande sur la maroche du Havre sur lequel environ 110 mille kilos briaires des Indes orientales, ont eu acheteurs à fr. 11½ entrepôt par 50 kilos.

A Anvers, la demande a été complètement nulle depuis huit jours et on y cote le Nécransie brut fl. 6½ entrepôt par 50 kilos.

A Brème, il n'a également été rien vendu et les prix sont sans changements à 3 5/12 rth pour Basscin, Rangoon et Moulmain.

A Hambourg, le riz Java est encore toujours tenu de 7½ à 12 mk. d'après qualité.

En Hollande, on a traité un bloc de 4,400 balles riz Soerabaya, à des conditions non divulguées.

SUCRE.—La demande pour le sucre jaune écossais pour le commerce de détail a été régulièrement activé pendant la semaine. Nous n'avons aucune opération considérable à signaler, la raffinerie se tenant à l'écart et la spéculation n'opérant pas faute de marchandises en disponible. La demande se maintient régulière par continuation, et on cote beau blond raffinerie écossaise 9½c à 10½c, bon ordinaire 9½c à 9½c, Cuba pour commerce d'épicerie 9½c à 9½c, Centrifuge 9½c à 9½c. Les blancs raffiné, raffinerie locale, restent sans changement.

Le marché pour les sucres bruts tend de plus en plus à se réveiller en Europe. A Londres, de forts achats spéculatifs ont été faits sur cet article, principalement en qualités qui clôturent en hausse de 6d. à 1s. Les sucres des Indes Occidentales, convenables pour le raffinement, sont également en hausse de 6d, de même que les sucres cristallisés convenables pour l'épicerie. On a vendu sur ce marché 3,587 barr. sucres des Indes Occidentales, à divers prix suivant la

qualité: 330 bouc. Porto-Rico de 33s; un chargement de 440 bouc. et 90 barils dito, disponible à 31s 6d; 117,130 sacs Manille, partie sous voiles de 23s 6d à 24s 6d, et majeure partie disponibles de 22 à 24s pour basse qualité et de 25s à 27s pour terré bas à bean; 12660 sacs Chine brun à 23s 3d; 900 caisses Moscovades Cuba à 34s; 600 caisses Havane de 35s à 38s; 108 barr. et 383 barils Jamaïque, bas lourd à good fair pour raffinage de 28s 6d à 32s; 2400 sacs Penang pour épicerie, de 32s 6d à 34s 6d; bon noir 22s 6d à 24s 6d; 1212 sacs Bengale, bas et middling mou blond Garpatta de 27s à 30s; bon blond de 33s à 33s 6d; 13991 sacs Maurice, bas à bon fort brun de 25s 6d à 30s; beau blanc cristallisé de 37s 6d à 39s; bon blond à 37s; moyen à beau blond de 33 à 36s, plus à livrer un chargement de 3,392 sacs Maurice brun à 28s débarqué; un chargement de 213 bouc, 19 tierçons et 66 barils Porto-Rico par Nuevo Malgerico à 28s 9d; un chargement de 800 tonn. Manille Ilo Ilo à 20s 6d, et un chargement Manille de 1000 t. Zèbu par Ystavat à 24s.

A Liverpool, la demande a été active cette semaine et les acheteurs ont volontiers payé une hausse de 3d; on y a rendu 100 sacs Demerara mi-grainé à 33s 9d acq.; 6150 sacs Bengale à 28s 6d pour siropeux et de 30s 6d à 33s.

SPRITUEUX.—La demande pour les vins et spiritueux de toutes sortes a été très active dans le commerce de détail comme à l'ordinaire à cette saison de l'année. Le commerce en gros a aussi partagé l'entrain du commerce en détail. Nous signalons une hausse de 20c à 25c par caisse sur les geniévras. Plusieurs transactions assez considérables ont été conclues pendant la semaine. Les eaux de vie sont fermement tenues. La demande pour les Burgundy Ports a été plus accentuée, et quelques transactions en lots ordinaires du commerce ont été conclues dans les qualités d'environ 80c à 90c. L'esprit-de-vin 50 degrés est régulièrement actif, et on signale le placement de quelques char à 50c en douane.

La revue commerciale de *L'Indépendance* Belge du 7 courant nous fournit les renseignements suivants sur les

VINS ET SPIRITUEUX.—Les affaires traitées en vins de la région du Bordelais ont été fort restreintes ces derniers jours. Les symptômes de baisse qui semblaient poindre à l'horizon ont presque disparu, sauf à faire de nouveau leur apparition avant longtemps peut être; mais, entre temps, il faut bien que nous constatons la fermeté extrême du prix que les vins vieux de 1870, 1869, ont su conquérir au fur et à mesure que l'on médit des 1871.

Il s'est fait quelques opérations à livrer en vins rouges de Saintonge, provenance de Saint-Romain, près Saugon. Ces vins-là ont déjà une certaine renommée et se recommandent par leur grande vinosité et leur belle couleur; 200 tx. de ces vins ont été achetés par une maison de Bordeaux, au prix de 220 francs, nus, rendus à quai, à Bordeaux dans les fûts des acheteurs.

Les vins de Cahors ont donné lieu, ces jours derniers, à quelques affaires, mais plus particulièrement en produits de la dernière récolte, qui se paient couramment de fr. 200 à 210, sans logement, suivant réussite.

On cite encore quelques ventes sans importance de gamny nouveau de fr. 40 à 43 à Beaune de fr. 45 à 50, à Nuits; les 228 litres nus, et de quelques secondes cuvées de pinou dans la côte de Nuits, à fr. 240 la queue, 456 litres, envasés en boîtes futaillie neuve. Aucune vente

connue dans les premières cuvées. Pour celles-ci les prix demandés et offerts varient de fr. 300 à 400 la queue, 456 litres.

Depuis une quinzaine, Chablis en ses environs sont visités par de nombreux marchands de vins qui enlèvent par cuvées. Voici les cours: Chablis, premières cuvées; 150 à 200 fr. le muid envasé; secondes cuvées, 130 à 140 fr.; ordinaires, 105 à 125 fr., selon mérite. Environs de Chablis, 85 à 90 fr. le muid.

A Burgères, les vins rouges sont toujours très-demandés. Suivant qualité, on les cote de 1.10 à 1.20 la velle, prise chez le propriétaire, au comptant, sans escompte. Les vins blancs ont de plus en plus le goût de pourri. Pour en avoir de bons, ce qui est très-rare, il faut les payer un prix fort élevé au-dessus du cours.

A Nîmes, il se fait beaucoup d'expéditions, malgré les obstacles et les difficultés du chemin de fer. Les vins vieux s'écoulent et deviennent très-rare à 25 et 30 francs. Les vins nouveaux se vendent à tous les prix, selon mérite, de 12 à 30 fr. l'hect.

A Marmande, les vins nouveaux s'écoulent lentement; les demandes sont restreintes; il s'en est cependant vendu quelques tonneaux au prix de 250 fr.

Les vins vieux ont été recherchés depuis quelques jours dans l'Herault, avec prix redevenus fermes et même très fermes. Des 1870 se revendent actuellement de 140 à 160 fr. les 700 litres, nus. Les Aramonts ont été cotés 11 fr. l'hectolitre; quant aux 1871, ils sont à peu près délaissés; une seule vente à 80 fr. le demi-muid de 700 litres a été signalée, le tout nu.

L'activité est toujours grande dans l'Aude. Les beaux vins s'y paient jusqu'à 38 francs la charge de 120 litres, et les plus petits, moins recherchés, atteignent encore 15 et 16 francs l'hectolitre.

L'activité domine toujours la demande sur les marchés de 3-6 du Midi, en raison de l'encombrement présent et à venir de la marchandise et de l'absence de la spéculation, ce qui fait que les bas prix déjà faits tendent encore à la baisse. On a coté à Cette le 3-6 bon goût disponible fr. 60 l'hectolitre, 3-6 novembre et décembre fr. 62, 3-6 4 premiers mois 1,872 fr. 67 3-6 mars fr. 50 et à Béziers le disponible fr. 64-50 l'hect., décembre fr. 63, 4 premiers mois fr. 68, 3-6 mars fr. 61.

L'animation a été grande sur tous les marchés des deux Charentes; mais il s'y est fait relativement peu d'affaires, par suite des exigences croissantes des propriétaires et des résistances de commerce à payer les prix demandés. Les eaux-de-vie de 1871, n'ont point été cotées. Voici la cote officielle du marché du novembre.

1869 1870

Grande Champagne.....	fr. 120	110
Petite Champagne.....	" 105	95
Fins bois borderies.....	" 100	90
Très-bons bois.....	" 95	85
Bons bois ordinaires.....	" 90	80
L'hectolitre nu, au comptant, à 59°.		

A Archaic, les petites Champagnes 1870 se sont payées 100 fr., et à Barbésion 95 fr.

Les eaux-de-vie de La Rochelle, à la dernière Bourse se sont cotées de 55 à 57 fr., affaires très-calmes.

A Lille, les fluctuations dans les cours n'ont pas été cette semaine aussi sensibles que celles indiquées dans notre dernière revue. Les prix se sont maintenus fermes, sans cependant qu'il soit possible de dire que les affaires traitées aient été considérables.

TNÉ.—Affaires calmes. Quelques transactions en thé japonais d'environ 47½c. Les thés verts sont négligés à l'exception de l'Impérial pour le commerce détail.

#### FERRONNERIE.

La hausse soudaine et régulière dans le fer toutes sortes en Angleterre a nécessité une nouvelle hausse sur le prix des clous coupés de manufacture indigène sur notre marché. La hausse sur la matière première égale maintenant vingt-cinq pour cent. A une assemblée des principaux manufacturiers de clous, il a été décidé de porter le prix à \$4 par 100 lbs, avec un escompte de cinq pour cent aux acheteurs de 1000 barils et aux dessus, et de deux et demi pour cent sur les commandes de 500 barils. On a également établi une hausse sur les autres sortes de clous

Nous donnons ci-dessous le tableau du tonnage entré dans le port de Montréal pendant la saison de navigation de 1871 :

Venue de	Stre	Ton-nage	Voi-lers	Ton-nage
Liverpool	48	70,418	45	41,189
Provinces Maritimes	39	19,283	216	40,137
Québec	26	25,915	43	36,347
Londres	14	14,287	20	12,311
Charente				3,080
Marseille				2,637
Shanghai				766
Rotterdam				1,630
Bordeaux				569
Palermo				246
Havre				1,121
Hambourg				382
Cardiff	1	1,110	15	6,665
Swansea			12	3,861
B. tie d'Algon			4	1,139
Boston	4	5,112	6	4,444
Philadelphie			1	1,029
Kingston, Jamaïque			1	112
Knarborough			1	462
Middleboro			5	3,360
Tusket			1	784
Mamal			1	252
Sunderland			1	267
Falmouth			1	655
Perambuco			1	247
Newcastle	3	2,587	9	3,854
Table Bay				508
Greenock			10	6,583
Bristol			2	1,532
Cienfuegos			1	575
Shields			4	2,231
North Shields			1	780
Barbado			1	2,011
Barrow			1	2,720
Java			7	634
Bergen			3	529
Anvers			9	4,190
Oporto			1	135
Newport			3	1,286
Cebu			1	822
Brema			3	145
Palermo			1	281
Maeno			1	860
Grangemouth			1	333
Workington			1	167
Perambuco			1	619
Port Glasgow			1	798
Denin	1	798		309
Raid d'Hudson			1	670
Havane	1			532
Malaga			2	
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>149,179</b>	<b>475</b>	<b>193,051</b>

RECAPITULATION.			
Steamers	137		142,179
Voiliers	475		193,051
<b>Total</b>	<b>612</b>		<b>347,230</b>

IMPORTATIONS.

Par steamer *Caspian* de Liverpool à Port-land:—W. J. McMaster & Cie, 4 colis marchandises; Thos. Wells & Cie, Toronto, 1 do échantillons; McCormack & Cie, Portland, 716 boîtes oranges; Haougsen & Gnaedinger, 10 caisses marchandises; Compagnie d'Express Canadienne, 1 caisse, 6 colis marchandises; ordre, Portland, 3 colis; A. Stevens & Cie, Portland, 2 do; J. E. Prindle, Portland, 10 colis marchandises; Lockhart & Haldane, Toronto, 1 do; H. A. Allan, Portland, 21 ballots poches; Nixon & King, Portland, 2 colis marchandises; ordre, St. Jean, N.-B., 100 quarts sucre; T. R. Jones & Cie, 1 caisse quincaillerie, 2 do mdses; Daniel & Boyd, Portland, 4 do; Manchester Robertson & Cie, Portland, 1 do; H. De Veber & Sons, 1 do; J. S. Turner & Cie, 12 demi boîtes thé; Stevens & Figures, 7 do; Logan & Lindsay, 6 boucauts sucre; Lee & Shephard, Boston, 2 caisses livres; T. Lailey & Cie, Toronto, 3 colis marchandises; ordre, Bowmanville, 50 demi boîtes thé; do do 149 boîtes do; Samuel Mendos, Toronto, 1 caisse marchandises; M. Moodie & Cie, Québec, 2 do; McCall, Shehan & Cie, 7 do; Stirling, McCall & Cie, Montréal, 3 do; Moodie & Seath, 3 do; Wm. Samuel, 1 do; ordre, 263 boîtes thé; Thos. Riddell & Cie, 7 caisses marchandises; A. Dredge & Cie, Toronto, 4 do; Levernor Cassidy, 150 do oranges; E. Dumich, Brantford, 8 boîtes thé; ordre, Montréal, 3 caisses marchandises; A. Ramsay & Cie, 1 do feronneries; Murphy & Cie, 2 do; Robertson & Son, Kingston, 93 quarts sucre; A. Chisholm & Cie, London, 1 ballot marchandises; G. Winks & Cie, Montréal, 2 caisses do; J. Withycomb, Québec, 1 do; ordre, Hamilton, 27 ballots laine, T. Musson, Montréal, 22 es. marchandises; Crathern & Coverhill, 2 colis do; Hodgson & Boyd, Toronto, 1 caisse do; Hodgson Murphy & Cie, Montréal, 1 do; J. Landsberg, 3 do; J. Constantino & Cie, 3 caisses chapeaux; J. S. Evans & Cie, 1 ballot mdses; E. Hooper

& Cie, 10 es médecines; Lyman, Bros. & Cie Toronto, 1 do mdses; Lyman, Claro & Cie, Montréal, 2 do; R. Sharply 3 colis do; Renny, McPherson & Cie, 8 colis acier; Wulf & Cie, 31 do mdses; C. C. Snowdon & Cie, 7 colis feronnerie; F. E. Hanzall, Québec, 1 ese mdses; J. Hamel et frère, 10 do; R. Campbell & Cie, Montréal, un ballot tapis; W. Darling & Cie, 6 colis feronneries; Crathern & Coverhill, 1 do; T. Walls & Cie, 12 es mdses; McKay & Frères, Montréal, 1 do; E. Spraul 8 do; Buntin, Gillis & Cie, Hamilton, 1 do; Canadian Bank of Commerce, 47 ballots fourrures; M. & L. Samuel, Toronto, 3 es métal; J. E. Burke, Québec, 7 es mdses; Ordre, Montréal, 3 colis feronneries; Kingan & Kinloch, 13 boîtes thé; H. Davis & Cie, 1 ese laine; S. H. & J. Moss, 5 do mdses; N. S. Whitney, 1 ballot do; Young & Frère, Hamilton, 1 colis feronnerie; LeRoussignal & Davidson, Québec, 1 ese mdses; Dawson Bros, Montréal, 3 es livres; H. & H. Merrill, 2 do mdses; Raikin, Beattie & Cie, 3 do; J. Campbell & Sons, Toronto, 5 do; M. G. Mountain, Québec, 25 car. soude; D. Robertson, Montréal, 200 do; Evans, Mercer & Cie, 4 colis mdses; Thomas, Thibaudan & Cie, 22 es, 24 ballots do; Thibaudan, Thomas & Cie, Québec, 25 do; Ordre, Hamilton, 5 ballots; M. Kortosk & Cie., Montréal, 4 es mdses; Glover, Fry & Cie, Québec, 5 do; Ferrier & Cie, Montréal, 1 ballot; J. C. McLaren, 5 ballots cuir; Dawson, Foster & Cie, Toronto, 60 es vin; W. C. Cochrane, Montréal, 100 oranges; Routh & Biddall, 1 ese mdses; H. Shorer & Cie, 5 colis do; M. Fisher & Sons, 1 ballot; Hughes Bros, Toronto, 11 colis mdses; G. Watson & fils, Toronto, 7 do, caractères d'imprimerie; W. Hewitt & Cie, 4 do feronneries; A. Scher & Cie, 5 es potteries; W. Allen 5 do mdses; Gerdon, McKay & Cie, 2 do; J. Robertson, 21 paquets, 4 ese acier; L. S. Black & Thom, 6 do marchandises, 37 ballots poches; Hughes Bros, 31 colis marchandises; Thomas Young, 5 ballots poches; Dredge & Cie, 2 caisses; J. Y. Gilmore & Cie, 1 do mdses; S. Boyce, 1 do jonets, ordre 1 do mdses; Peverley & Cie, 3 colis, verrerie; J. A. Mathewson, 24 boîtes thé; Dawson & Bros, 9 do livres; C. Egan, 1 ballot mdses; Wm. Warnock & Cie, 1 ese do; R. W. Laird, 1 do; B. McEwan, 1 do; J. P. Clarke & Cie, 3 do; Adam Stevenson & Cie, 5 do; A. Buntin & Cie, 1 do papier; D. A. Ansell, 114 colis verrerie; Morland Watson & Cie, 1 ese feronnerie; Jas. Sutherland, 70 do papier; J. B. & J. S. Grafton, Hamilton, 1 do mdses; P. Garneau & Frère, Québec, 1 do; Muir Ewan & Cie, Montréal, 6 do; E. Neild & Cie, 3 do; G. & J. W. Cox, Toronto, 1 do; Shearer Mackenzie & Cie, Montréal, 1 ballot; J. Charlesworth & Cie, Toronto, 2 es; F. Gaudet Port Hope, 1 do; Lockhart & Haldane, Toronto, 5 colis; J. B. Thompson, 1 ese; Gault Bros, Montréal, 11 colis; Garland Mitchmore & Cie, Ottawa, 3 do; Samson Kennedy & Cie, Toronto 3 do; J. Orien & Cie, Montréal, 7 do; H. Morgan et Cie, 1 ese; E. McGillivray, Ottawa, 1 ballot; J. L. Cassidy, 2 colis verreries; Whitehead & Cassidy, 2 es mdses; Ordre Toronto, 3 colis feronnerie; H. Roy & Cie, Montréal, 19 colis; Blackburn & Cie, Ottawa, 5 ballots laine. Ordre Montréal, 5 es; J. Burell & Cie, London, 2 ballots; J. Stepien & Cie, Montréal, 51 ballots linages; Geo. Smith, Toronto, 4 ballots guenilles; Wood & Legatt Hamilton, 1 ese feronnerie; Delisle Bros & Cie, 10 ballots; W. McGiverin & Cie, 5 colis feronnerie; A. B. Savage, 5 es fil de fer; Ker Brown & Cie, 10 bts thé; J. Gillespie & Cie, 39 do mdses; Pullam & Waitby, 2 fil de fer; McGee & R., 1 ballot mdses; Max. Bryson, 2 colis lingerie; Smith & L., 1 ese mdses; W. D. Yuleit, 4 do verreries; McMullum, 1 do mdses; Sutherland H. & Cie, 1 ballot do; Rice L. & Son, 18 enclumes; W. F. P. Currie & Cie, 1 marteau à vapeur, 1 ese; J. Campbell & Son, 3 es mdses; I. H. Foster & Cie, 2 do; J. Inglis, 2 do machines; A. Miller, 1 ese mdses; A. Morgan & Cie, 1 do; I. W. Thompson, 1 do livres; Aind & B., 6 do granit; Robertson Stephen & Cie, 22 colis marchandises; Schwob Bros, 1 caisse montres; J. Wulker & Cie, 3 do; A. M. Wanzer, & Cie, Hamilton, 1 quart; H. Brown, Montréal, 2 caisses; Département de la milice, Ottawa, 21 ballots vêtements; J. T. Claxton & Cie, Montréal, 5 caisses; J. Sutherland, 3 do; J. Birkett & Bell, Hamilton, 1 do; Wm. Easty, Montréal, 1 quart; W. J. M. Jones, Montréal, 200 ressorts en acier; S

Trees & Cie, Toronto, 2 colis feronneries, 2 do marchandises 1 ballot crin; W. Kissin, Toronto, 4 caisses machineries, 5 paquets graines; E. Adams & Cie, London, 110 colis; H. A. Levy, Hamilton, 5 boîtes feronneries; W. H. Laroche, Québec, 1 boîte fleurs; Thompson & Burns, Toronto, 2 do feronneries; C. P. Reid & Cie, Toronto, 3 caisses cigares; T. Mercier, & Cie, Montréal, 1 caisse feronneries; T. & J. Labatt, 7 do cigares; M. Trester, 4 do jonets; E. Emmanuel & Cie, 7 do cigares; R. McPhail, Toronto, 2 caisses marchandises; l'Abbé Provencher, Québec, 1 do; J. A. Langlois, 1 do. Lyman, Bros. & Co, 3 paquets graines; P. Anello, 16 caisses fruits; S. H. Thompson, 3 do marchandises; Hodgson, Murphy & Cie, 1 do; A. Giberton, 2 do miroirs; H. Richardson & Cie, 1 do cuir; Savage, Lyman & Cie, 1 do mdses; B. Rolland & Fils, 4 do livres; C. Frère Parvinius, 6 do; T. Labatt, 5 do cigares, Wulf & Cie, 10 do.

Le restant de la cargaison pour Norfolk et Baltimore.

ETAT du Revenu et des Depenses de la Puisseance du Canada pour le mois finissant le 30 Novembre 1871.

REVENU.	MONTANT.
Douanes	\$ 949,366 17
Excise	485,808 53
Département des Postes	78,660 04
Travaux Publics, y compris les Chemins de fer	140,561 68
Droits sur les estampilles pour billets promissoires	18,175 16
Divers	64,366 77
<b>Total</b>	<b>\$1,737,028 35</b>

DEPENSES. \$1,185,106 84  
JOHN LANGTON, Auditeur.

Bureau d'Audition, Ottawa, 1er décembre 1871.

Rapport du Trafic sur les Chemins de Fer pour le mois d'Octobre 1871.

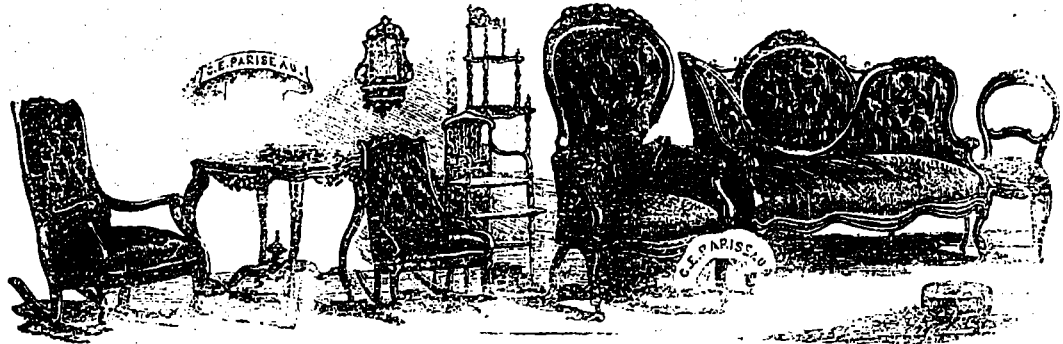
Chemins de Fer	Passes-gerers	Milles	Prec.	Total	Total	Milles	Milles
	1871.	1870.	1871.	1870.	1871.	1870.	1870.
Grand chemin de fer Occidental	156,428	9,874	260,987	486,289	354,155	3311	3311
Grand chemin de fer	229,584	23,000	514,259	766,823	628,392	244	244
Chemin de fer de London et Port Stanley	1,300	674	8,670	10,514	9,100	25	25
Chemin de fer de Welland	16,088	2,059	52,979	70,516	72,784	26	26
Chemin de fer du Nord	142	2,007		2,149		68	68
Chemin de fer de Central du Canada							
Chemin de fer de St. Catharines et Niagara							
Chemin de fer de Brockville et Ottawa	6,460	367	4,602	11,663	12,585	34	34
Chemin de fer de St. Lawrence et Ottawa							
Chemin de fer de St. Catharines et Hamilton							
Chemin de fer de St. Lawrence et Champlain							
Chemin de fer de St. Lawrence et de l'Industrie	3,812	13,325		17,137	13,391	115	115
Chemin de fer de St. Laurent et de l'Industrie	11,025	1,640	15,635	26,030	22,566	108	108
Chemin de fer d'Extension de l'ouest							
Chemin de fer de la Nouvelle Ecosse	11,652	873	19,416	31,941	31,817	145	145
Chemin de fer de Windsor et Annandale							
<b>Total</b>	<b>439,501</b>	<b>51,980</b>	<b>834,538</b>	<b>1,376,028</b>	<b>1,144,730</b>	<b>2,354</b>	<b>2354</b>

JOHN LANGTON, Auditeur.  
Bureau de l'Audition, Ottawa, 1er décembre 1871.



## ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIETAIRE,

No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

## À NOS ABONNÉS.

Nous prions nos abonnés qui ne recevraient pas le journal régulièrement de nous en informer au plus tôt, soit en nous adressant un Post card; soit en logant leur plume au bureau du "Négociant Canadien," bâtisse de la "Gazette," ou au bureau de M.M. Morin & Cie., courtiers, 24 rue St. Sacrement.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI 28 DECEMBRE 1871.

## LES CHEMINS DE FER.

Depuis cinq ans, une multitude de compagnies de chemins de fer ont été incorporées par le parlement provincial. Les travaux sont commencés sur un certain nombre, tandis que d'autres sont restés jusqu'à ce jour à l'état de projet.

Le parlement provincial, comprenant toute l'importance de ces entreprises et ce qu'elles peuvent faire pour le développement des ressources du pays leur a distribué les encouragements les plus généreux sous forme de subvention ou d'octrois de terre.

C'est ainsi qu'il en a agi dans le passé avec les compagnies des chemins de fer de colonisation de Montréal, de la Rive Nord, de Woodstock à la Rivière du Loup, de Québec à Gosford, de Sorel et Drummondville, de Lévis et Kenebec, Sherbrooke et Kenebec.

Durant la session qui vient de finir, d'autres compagnies ont obtenu des octrois considérables.

Voici les résolutions proposées par l'hon. M. Chauveau et adoptées par les deux chambres:

1. *Résolu*, Qu'il est expédient d'autoriser le Lieutenant-Gouverneur en conseil d'accorder à la compagnie de chemin à lisses internationale de St. François et de Mégantic, pour la construction de cette partie de son chemin à lisses dans les limites de cette Province depuis l'endroit où le dit chemin à lisses s'éloigne de la ligne du Grand Tronc de chemin de fer, et de la ligne Provinciale, dix mille acres de terre par mille de la dite partie du chemin à lisses, les dites terres seront choisies dans les limites du territoire désigné sur la carte ci-annexée par la lettre E et décrites de la manière suivante:

Le territoire s'étendant sur la rive sud-ouest de la rivière St. Maurice, et étant situé, partie dans les comtés de Portneuf et de Champlain, et borné et décrit comme suit:

Commençant à l'embouchure de la rivière à la Traite, une des tributaires de l'Ouest de la rivière St. Maurice susdites, au poteau du 127<sup>e</sup> mille planté par P. L. S. Bignell, en 1847, au point marqué e, sur le plan ci-annexé, par une ligne courant astronomiquement sud 45° ouest, jusqu'à une distance de 27 milles au point f; de là, dans la direction astronomique nord 45° ouest, 46 milles jusqu'à g; de ce dernier point à angle droit, jusqu'à cette ligne en dernier lieu mentionnée, et dans la direction nord 45° astronomiquement, 19 milles plus ou moins jusqu'à son intersection avec la rive ouest du Lac Travers, une des sources de la rivière St. Maurice, au point marqué h, étant plein ouest, depuis le poteau du 130<sup>e</sup> mille, planté par le dit P. L. S. Bignell, sur le côté est du dit lac Travers; de là, suivant la rive ouest des Lac Travers et Shamgois, et continuant dans une direction sud-est le long de la rive de la dite rivière St. Maurice jusqu'au point de départ come à c. Le dit bloc E contenant une superficie de 752,000 acres plus ou moins.

*Résolu* 2.—Qu'il est expédient que le dit octroi de terres soit fait aux conditions suivantes:

i. Que le Gouvernement ne soit pas tenu à faire le dit octroi avant que la dite partie du chemin à lisses ait été complétée jusqu'à la ligne Provinciale et mise en opération à son entière satisfaction.

ii. Qu'il sera néanmoins loisible au Lieutenant-Gouverneur en conseil, lorsqu'il sera démontré que la dite compagnie est activement engagée à la construction de ses travaux, de lui accorder, pour chaque vingt-cinq milles de la dite partie de chemin complétée, un octroi de terres correspondant à la longueur de tel chemin.

*Résolu* 3.—Nul octroi ne sera néanmoins fait sous l'autorité du présente Acte, à la dite Compagnie, avant le premier jour de Janvier mil huit cent soixante-et-treize, et qu'elle ait signifié au Secrétaire de la Province de tel octroi, au lieu de tout subside auquel elle pourrait avoir droit sous l'autorité de l'Acte des Chemins à Lisses de Colonisation de 1869, et de la section treize de l'Acte trente-quatre Victoria, chapitre vingt.

*Résolu* 4.—Qu'il est expédient d'autoriser le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, d'accorder à la Compagnie du Chemin à Lisses de Québec à Gosford, dans le but d'aider à la construction de cette partie du Chemin en question restant à construire, du terminus actuel de Gosford jusqu'au Lac St. Jean, à l'embouchure de la rivière Métabetchouan, dix mille acres de terre par chaque mille en longueur de la dite partie du dit chemin à lisses et que cet octroi devra être pris dans cette section des terres vacantes de la couronne, portant la désignation, de bloc F sur la carte ci-annexée.

Le territoire compris sous cette désignation formant partie des terres vacantes de la couronne gisant dans les comtés de Québec, Montmorency et Chicoutimi est limité comme suit, savoir: commençant sur la ligne d'exploration de Stoneham au Lac St. Jean, établie en 1847 par l'arpenteur F. W. Blacklock, au poteau planté pour lui pour désigner le 29<sup>e</sup> mille de l'angle Sud-Ouest du dit canton Stoneham au lieu indiqué par la lettre g, au plan ci-annexé, de là

suivant la dite ligne sur le rumb de vent astronomique Nord 15° Ouest, la distance de 12 milles jusqu'au poteau marquant le 41<sup>e</sup> mille de cette même exploration.

De cet endroit marqué H, sur le diagramme ci-joint par une ligne courant Nord 70° l'Est, la distance de 18 milles jusqu'en I, ce point étant situé à un mille du chemin de colonisation de Québec au Lac St. Jean, puis longeant parallèlement les diverses sinuosités de la dite voie de communications toujours à la même distance d'un mille général Nord 18° Ouest jusqu'au 48<sup>e</sup> degré de latitude Nord, lequel forme la limite entre les Comtés de Montmorency et Québec, et celui de Chicoutimi au point J, distance de 27 milles; et delà se poursuivant parallèlement au chemin précité sur la course générale Nord 36° Ouest environ 9 milles jusqu'au point K; de cet endroit suivant une ligne courant Nord 73° 50 Ouest la distance de 45 milles jusqu'à ce qu'elle rencontre la branche principale de la rivière croche en L.

De la, descendant la cours de la dite rivière vers le Sud-Ouest environ 14 milles jusqu'en M.

Le dit Block F étant en cet endroit borné à la ligne Nord-Est des dernières limites à bois octroyées sur la côté Est de la rivière Croche, courant Sud 75° Est la distance de 10 milles et en prolongation d'icelle un mille et demi jusqu'à son intersection avec la ligne d'exploration tirée en 1854 par l'arpenteur F. W. Blacklock, de Latagne au Lac St. Jean, au point désigné par la lettre N au plan ci-annexé. Delà sur la dite ligne d'exploration Sud 22° Ouest, astronomiquement, la distance de 4 milles et demi jusqu'en O, au 48<sup>e</sup> degré de latitude nord déjà cité, et suivant ce parallèle la distance de 15 milles jusqu'en P la où il coupe la rivière Waquagamakasis.

Remontant cette dite rivière qui se décharge dans le lac des commissaires et suivant sa rive Est, et celle correspondante du lac Najaoulank (une des sources de la grande rivière Bostonnais) et en continuation celle de la rivière Pequouajonasonou jusqu'à la lettre D, laquelle désigne l'angle nord-ouest du bloc B octroyé aux compagnies du chemin de fer de la rive nord du St. Laurent et de la colonisation du nord de Montréal, distance d'environ 24 milles. Ensuite, vrai Est suivant la limite nord du dit bloc B sur une longueur de 2 milles jusqu'en E. De cet endroit s'appuyant pendant 23 milles à la ligne Est et Sud-Est du dit B jusqu'au point Q laquelle ligne doit suivre à environ six milles le cours générale de la rivière Métabetchouan et le tracé établi par l'arpenteur Eugène Casgrain, marquant la position du chemin de fer projeté de Québec au Lac St. Jean.

Enfin, de ce dernier point sur la course Est astronomique, six milles jusqu'en R, à l'intersection du dit tracé ci-dessus désigné, et en continuation sur le même rumb de vent 10 milles jusqu'en G, au point de départ indiqué en premier lieu.

Le dit bloc F contenant 1,183,000 acres en superficie. Le tout tel que représenté sur la carte ci-annexée de la Province de Québec.

*Résolu* 5.—Que le Gouvernement ne soit point tenu de faire cet octroi avant que la dite section (de Gosford au Lac St. Jean.) du dit

chemin à lisses ait été complété et mise en opération à son entière satisfaction.

**Résolu 6.**—Qu'il sera néanmoins loisible au lieutenant-gouverneur en conseil, lorsqu'il sera démonté que la dite compagnie est activement engagée à la construction de ses travaux, de lui accorder, à mesure que vingt-cinq milles de cette voie auront été terminés, une partie des dites terres proportionnés à cette longueur de chemin.

**Résolu 7.**—Que dans le cas où la dite compagnie ci-dessus désignée n'aurait pas *bona fide* commencé la construction de la partie du dit chemin de Gosford au Lac St. Jean, dans le cours de deux ans après le premier jour de Mai prochain, elle perdra tous droits au dit octroi de terre.

**CREUSEMENT DU ST. LAURENT.**

La correspondance ci-dessous entre le secrétaire de la Chambre de Commerce de Montréal et le surintendant de la Commission de Navigation de la rivière Clyde nous a été transmise pour publication.

(Copie.)

BUREAU DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Montréal, 3 novembre 1871.

Au président de la Commission de la Rivière et du Havre, Glasgow, Écosse.

CHER MONSIEUR,—Permettez-moi de m'informer auprès de vous du pouvoir qu'exerce votre commission dans le creusement et les améliorations de la rivière et du Havre à Bromielaw et me dire si votre revenue provient de la taxe sur les vaisseaux ou autrement, ainsi que du nombre de membres qui composent votre commission, comment ils sont appointés, et si les messieurs qui composent la commission actuelle sont des marchands actuellement engagés dans les affaires,—de plus, la profondeur à laquelle vous avez creusé la rivière depuis vingt-cinq ans et si vous pensez la creuser d'avantage.

La question de creuser le St. Laurent depuis Montréal jusqu'à une profondeur est sur le tapis, et sachant que l'expérience de votre commission peut aider les parties intéressées à en arriver à une conclusion, j'ai anticipé mes instructions en vous posant ces questions.

Auriez-vous l'obligeance de me donner par le retour du courrier toutes les informations possibles et obliger.

Votre etc. etc.,

(Signé), W. J. PATTERSON, Secrétaire.

NAVIGATION DE LA RIVIÈRE CLYDE, Bureau du Surintendant Général.

GLASGOW, 18 novembre 1871.

MONSIEUR,—Le Lord Provost, de Glasgow, président de la Commission de Navigation de la rivière Clyde, m'a transmis votre lettre du 3 courant qui lui était adressée, avec prière de vous fournir les informations que vous désirez avoir concernant la Commission.

Le revenu de la Commission provient des taxes perçues sur les vaisseaux et sur les marchandises et s'est élevé l'année dernière à £164,093.

La Commission se compose de 25 membres, qui sont appointés comme suit :

10 par le conseil de ville, dont un, Lord Provost, est *ex-officio* président de la Commission.

9 par les armateurs et ceux qui paient des taxes sur les marchandises.

2 par la Chambre de Commerce.

2 par la Trades House.

2 par la Merchants' House.

La qualification d'un commissaire élu par les armateurs et les contribuables consiste en la possession de vaisseaux jaugeant 250 tonneaux enregistrés au port de Glasgow, ou dont le montant annuel de taxe est de £25; la qualification d'un électeur consiste en la possession de vaisseaux jaugeant 100 tonneaux ou dont le montant annuel de contribution s'élève à £10.

Les commissaires sont généralement des marchands, manufacturiers ou armateurs en affaires et ne reçoivent aucune rémunération quelconque pour leurs services.

Le mode adopté pour l'amélioration de la navigation est simplement le creusement par le moyen de cuers-moles, l'élargissement et la rectification du cours de la rivière qui, jusqu'à récemment n'était qu'un cours d'eau en serpentant et guêblé dans plusieurs endroits au-dessous de Glasgow et à peine large de 150 pieds, offre maintenant une navigation facile aux vaisseaux d'un tirant de 23 pieds d'eau d'un cours droit et large de 400 pieds.

La disposition de la matière provenant du creusement est une partie importante de nos opérations. Autrefois, et pendant longtemps, on la déposait sur le bord de la rivière et dans les champs à grands frais, mais depuis huit ans, les commissaires ont adopté un autre moyen de celui de transporter la matière à la mer par le moyen de barges à soupape à vapeur avec fonds à pentures, et capables de transporter chacune de trois à quatre cents tonneaux chacune.

Nous avons maintenant 14 de ces barges, coûtant environ £5000 chaque, et nonobstant leur grand prix en premier lieu, l'épargne effectuée est considérable comparativement à l'ancien procédé de déposer la matière dans les champs.

La quantité de matière enlevée de la rivière l'année dernière est de 917,700 verges cubes; et et comme on se propose de creuser jusqu'à ce qu'on ait atteint 17 pieds à marée basse il reste encore plusieurs millions de verges cubes à enlever, à part le dragage ordinaire pour maintenir le cours de la rivière en bon état.

La longueur de la rivière sous la juridiction des commissaires est de 181 milles et la marée ne s'élève qu'à neuf pieds. A quelques milles plus bas que bas que Glasgow, on rencontre une chaîne de rochers qui traverse complètement le lit de la rivière et d'une largeur considérable. L'enlèvement de ce rocher à la profondeur actuelle a été accompli à grands frais par la mine avec la poudre et l'usage de la cloche des plongeurs, et il reste encore beaucoup à faire avant d'avoir le minimum de la profondeur voulue. Je crois avoir répondu à toutes les questions contenues votre lettre. Je serai heureux de vous fournir toutes autres informations qui concerneront nos opérations en aucun temps que vous jugerez nécessaires, en vue de l'importance de l'entreprise à laquelle vous faites allusion comme étant sous considération.

Je demeure, monsieur, Votre obéissant serviteur,

Geo. RITT, Surintendant Général.

A. W. J. PATTERSON, Secrétaire C. de C. Montréal, Canada.

**CHEMINS DE FER ANGLAIS.**

La chambre de commerce de la Grande-Bretagne vient de faire le relevé du capital, du trafic et des frais d'exploitation des compagnies de chemins de fer des trois royaumes durant l'année 1870.

Le capital autorisé de ces entreprises est de £950,000,000, ce qui est réellement énorme puisque l'Angleterre et l'Irlande réunies n'ont qu'une superficie totale équivalente à celle des états de New-York, Pensylvanie, Vermont, New Jersey, Delaware et New Hampshire.

Cette somme de capital se compose de £438,000,000 d'actions et de £156,000,000 d'emprunts.

Les recettes totales des chemins accusent un surplus de £2,382,000 sur celles de l'année 1867.

Depuis 1849, le nombre des passagers a toujours été en augmentant. En 1870, ils ont donné plus de £330,000,000, étant une augmentation de £24,000,000 sur l'année précédente.

Ces quelques chiffres prouvent l'immense encouragement que reçoivent les chemins de fer anglais. Ils en sont bien dignes aussi, parce qu'ils sont à bon droit regardés comme les mieux construits et les mieux administrés du monde.

(Du Bulletin de New York.)

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU TRÉSOR DES ÉTATS-UNIS.**

20 article.

Nos lecteurs européens savent sans doute sur quelle base se trouve assise la circulation des Banques nationales des États Unis.

Chaque Banque est tenue de convertir son capital en obligations fédérales qui restent déposées au Trésor à Washington, et en échange desquelles le Trésor vise une somme de billets de la Banque qui a fait le dépôt, jusqu'à concurrence de 80 par cent du montant des obligations fédérales déposées.

M. Boutwell veut que les Banques le secondent vigoureusement dans l'œuvre de conversion de la dette. Ces établissements possèdent actuellement environ \$165,000,000 d'obligations 6 par cent, déposées au Trésor en garantie de leur circulation. Le ministre propose qu'il leur soit accordé un délai de trois mois pour échanger leur 6 par cent contre les nouveaux titres 4, 4½ et 5 par cent; et si, à l'expiration de ce délai, il y avait des Banques qui n'eussent pas accepté cette condition, leur droit d'émettre des billets serait transféré à tout autre établissement qui accepterait la nouvelle base d'émission.

C'est là une pression qui excitera, vraisemblablement, bien des orages. Ce ne fut guère que pour céder à certaines menaces, que les Banques ont consenti déjà à accepter pour 100 millions des nouvelles obligations 5 par cent. Les Banques se demanderont si, pour avoir été fondées dans le but de venir au secours du gouvernement; elles sont tenues de se soumettre à tout ce qu'il pourra plaire au ministre de leur imposer, sans égard aux conditions primitives intervenues. Mais la conversion de la dette est toujours la grande préoccupation de M. Boutwell, et la peine qu'il a eue à négocier ses premiers 200 millions de 5 par cent est loin de l'avoir découragé.

Voici comment il fait l'histoire de cette opération, et annonce son intention de la compléter. Nous analysons :

Le 28 février, avis fut donné au public que, le 6 mars suivant, on recevrait aux États Unis et en Europe, des souscriptions au nouvel emprunt autorisé par la loi du 14 juillet, 1870. Au 1er août, les souscriptions s'élevaient à \$65,775,550, demandés surtout par les Banques.

Le 14 juillet 1871, M. Richardson, sous-secrétaire du Trésor, alors à Londres, télégraphiait que quelques banquiers européens proposaient de se charger du soldo des \$200 millions, à de certaines conditions. Après la discussion à laquelle ces conditions donnèrent lieu, un contrat fut signé avec M. M. Jay Cooke et Cie, représentant un syndicat de banquiers d'Europe et des États Unis.—Suivent les détails matériels de l'opération, qui sont déjà connus de nos lecteurs.

Il fut convenu aussi que les souscripteurs recevraient, à titre de commission, ce qui resterait disponibles sur le ½ par cent accordé par la loi sur cette émission, après paiement de tous les frais généraux relatifs à l'opération.

À la fin du mois d'août, les 200 millions étaient souscrits.

Le 1er septembre, avis fut donné au public que des obligations 5-20, pour une somme de 100 millions de dollars, de l'émission de 1862, seraient remboursables le 1er décembre, et cesseraient de porter intérêt à partir de cette date. Quatre-vingt millions de ces obligations sont rentrés au Trésor, dont 17 millions ont été remboursés en espèces, et le reste a été déposé pour être échangé en titres nouveaux 5 par cent.

Antérieurement au mois de septembre, il avait été émis et payé pour \$62,129,350 de titres 5 par cent. On est occupé à délivrer les titres, et l'opération sera prochainement terminée.

D'après les statuts qui régissent les Banques, le Secrétaire du Trésor était autorisé à les rendre dépositaires de tous deniers publics, droits de douane exceptés, et la loi de conversion de la dette demandait que le Secrétaire du Trésor donnât avis au public, trois mois à l'avance, de tout remboursement d'anciennes obligations. La même loi exigeait que tous les fonds versés en paiement d'achats du nouveau 5 par cent fussent employés exclusivement au remboursement d'une somme correspondante de fire-twenties en circulation. La loi étendait que les porteurs de 5-20 reussent trois mois d'intérêts sur leurs obligations, à partir de l'avis publié par le gouvernement.

Il pouvait en résulter, dans certains cas, une perte d'intérêts de trois mois pour le Trésor.

Au 1er août dernier, la demande des obligations nouvelles s'était presque arrêtée, mais la jouissance de ces trois mois d'intérêt fut un attrait qui procura bientôt pour 130 millions de souscriptions.

Les Banques, ou les personnes qu'elles représentent, retirèrent un avantage de l'emploi, pendant trois mois, du montant, des souscriptions, sans que le gouvernement ait eu à subir d'autre sacrifice que celui prévu par la loi.

Mais l'opération est à peine commencée, et M. Boutwell est convaincu que la commission de 1 par cent accordée par le Congrès, est un obstacle insurmontable à la négociation, en Europe, des obligations et 4 et 4½ par cent.

"Quand je lançai la circulaire du 28 février, plusieurs gros banquiers européens refusèrent l'agence, et ceux qui l'ont acceptée ne nous ont certainement pas prêté le concours actif que nous enissions rencontré, si nous avions été à même de leur offrir une commission proportionnée à celles que l'on paie généralement en Europe pour les négociations d'emprunts d'Etats. Notre crédit est parfaitement assis dans tous les centres financiers de l'Europe, et nos fonds se négocient aujourd'hui au cours de notre Bourse, dans un plus grand nombre de villes que les fonds publics de n'importe quel pays du monde. Je demande donc qu'on me laisse une marge plus large, pour arriver, dans le plus court délai possible, à la négociation des nouveaux bonds 4 et 4½ par cent. Il est inutile d'insister sur l'avantage que retirera le pays du succès de cette négociation même quand la commission à payer paraîtrait exagérée."

M. Boutwell demande encore l'autorisation de faire payer des intérêts à Londres, prétendant que cette mesure n'entraînera ni risques, ni frais quelconques pour le gouvernement. Dans ce cas, M. Boutwell a des agents bien dévoués en Angleterre. Mais ce ne sont certainement pas des Américains. Ils ont, moins que personne, l'habitude de donner leur temps et leur travail, et d'engager leur responsabilité sans compensation équivalente.

On le voit, M. Boutwell est décidé non seulement à négocier bientôt la solde de 300 millions sur les 500 millions de *new 5* par cent., mais même d'essayer la négociation, dans le plus court délai possible, du nouveau 4 et 4½ par cent. Si l'allocation d'une plus large commission aux agents suffit, aux yeux de M. Boutwell, pour lui garantir le succès de cette colossale opération, nous ne chercherons pas davantage à le décourager, et nous ne pouvons que lui souhaiter le succès que méritent son énergie et sa persévérance.

Les autres paragraphes du rapport de M. Boutwell se rapportent aux services intérieurs et se trouvent reproduits dans le Message de Président, que nous avons donné lundi dernier.

En dernière analyse, le rapport de M. Boutwell nous prouve que rien n'est changé dans le aperçu du ministre des finances, et cependant, les premières lignes de son travail sont, pour ainsi dire, une confession de ses erreurs d'appréciation. Dans son précédent rapport annuel, les recettes et les dépenses pour l'année fiscale expirant au 30 juin 1871, étaient estimées à \$359 millions en recettes et \$292 millions en dépenses, soit un excédent de recettes de 24 millions sur les estimations. L'année dernière, il avait estimé le budget de 1871-72 à \$320 millions pour les recettes, et à 309 millions pour les dépenses, et par le fait, il est obligé de rectifier aujourd'hui ces chiffres de la manière suivante; \$365 millions en recettes, c'est à dire 45 millions de plus que l'estimation primitive, et \$298 millions en dépenses, ou 16 millions de moins que ses prévisions. M. Boutwell estimait l'excédent de l'année dernière, applicable au fonds d'amortissement et au remboursement de la dette publique à \$69 millions; or, il donne aujourd'hui pour \$94 millions l'importance de la réduction de la dette pendant l'année. Si ces réductions ont un côté fort satisfaisant, ils prouvent toutefois que les prévisions ministérielles sont singulièrement sujettes à caution. Mais la réduction du tarif coïncidant avec un accroissement considérable de recettes que le ministre n'avait pas prévu, va-t-elle décider M. Boutwell à entrer plus largement dans la voie de la réduction des charges? Non. Ainsi, il estime que sur la base actuelle des taxes et des droits d'entrées, il doit

avoir, l'année prochaine, un excédent de réserve de 86 millions. Il propose, comme nous l'avons vu lundi, de prendre sur cette somme 50 millions pour l'appliquer au fonds d'amortissement et au rachat de la dette, et les 36 millions restant seraient abandonnés aux contribuables sous forme de l'abolition de 16 millions de taxes dites du revenu intérieur, et de 20 millions de droits d'entrée. Est-ce assez?

Nous ne demandons pas mieux que de donner crédit à M. Boutwell des efforts qu'il lui a fallu faire sur lui-même pour se décider à entrer dans cette voie d'atténuation fiscale, mais il est indispensable qu'il se rende compte que le pays attendait beaucoup plus de l'Administration.

En dehors de l'intérêt de la dette et des pensions, dépenses obligatoires, les dépenses publiques sont deux fois plus fortes qu'elles ne l'étaient, il y a dix ou onze ans. Il est nécessaire de faire passer le budget des dépenses ordinaires au crible de l'examen le plus attentif, et ce n'est que lorsque ce budget aura été réduit à sa plus simple expression que le pays s'associera sans murmurer au système d'un amortissement de 50 millions de dollars par an de la dette publique.

M. Boutwell est d'avis de demander à l'impôt toute ce qu'il peut donner; le contribuable, qui s'est seigné à blanc depuis la guerre, ne veut plus donner que ce qu'il juge indispensable de donner! C'est en cela que M. Boutwell a pour devoir de se mettre d'accord avec l'opinion qui s'accroît de plus en plus vigoureusement que jamais sur ce point, quand viendront les élections de 1872.

Nous consacrerons un article spécial au paragraphe de rapport de M. Boutwell, relatif à la reprise de paiements en espèces.

#### BON CONSEIL.

Le temps des fêtes est généralement regardé comme le plus convenable pour le renouvellement des ameublements de salon. Chacun tient à paraître aussi bien que possible et à recevoir ses visites dans toute la splendeur compatible avec son état de fortune.

Nous croyons bien faire en signalant à nos lecteurs qui seraient dans ce cas de faire une visite à l'immense magasin de notre concitoyen de M. C. E. Pariseau. C'est avec raison qu'il dit dans une annonce qu'il offre en vente l'assortiment le plus beau, le plus varié, le mieux choisi et le plus économique de la Puissance.

La fait est qu'on ne peut guère s'en rendre compte que de *visa*. C'est ce que nous engageons nos amis à faire. Ils seront parfaitement reçus et servis à leur entière satisfaction.

#### BOIS D'ÉBÉNISTERIE ET DE MARQUETERIE.

##### Marquetry Woods.

**Bois d'Aloès, Bois d'AGALLOCHE.** BOIS D'AGLE, BOIS DE CALAMBAC. *Aloes-wood, Agallochum.*—Ce bois provient de l'*Excacaria agallocha*, Lin. (Euphorbiacées), qui croît dans les îles de l'Inde, et qui contient un suc d'une telle acreté qu'il peut causer la perte de la vue lorsqu'il pénètre dans les yeux. Il est assez compacte, résineux, d'une couleur jaspée plus ou moins brune; il n'a point l'odeur suave qui distinguait le bois d'aloès des anciens (*Agallochum*); ce qui peut faire douter que ce soit ce même bois, qu'on doit plutôt rapporter l'*Avularia Agallocha* que nous allons citer. Il répand cependant, quand on le brûle une odeur très agréable.

L'*Aquilaria Agallocha*, Roxb. (Aquilariées), arbre de l'Inde et de la Chine, et croissant principalement dans les montagnes du Thibet, à Malacca, etc., produit le bois odoriférant désigné aussi sous les noms de *bois d'Aloès, bois d'Aigle Agalloche*. Sa substance odorante est une huile essentielle contenue dans des veines d'une couleur foncée, éparées dans le corps du vieux bois; cette huile qu'on extrait en faisant bouillir le bois d'Agalloche dans de l'eau, est un parfum très estimé par les Orientaux: ils font aussi brûler le bois dans des cassolettes percées de trous; il s'en échappe une fumée suave qui em-

baume les appartements. Ils y mêlent quelque fois d'autres parfums.

Le *Calambac*, ou bois d'Aloès des Mexicains, est l'*Excacaria sylvestris*. Il répand une odeur agréable, est d'un brun tirant sur vert, et sert à faire des boîtes, des étuis et des chapelets.

On a donné à ces bois le nom de Bois d'Aloès, parce qu'ils ont une saveur très amère, analogue à celle du suc extrait de la plante de ce nom de la famille des Liliacées.

On reçoit bien rarement ces bois; ils sont généralement en petits morceaux.

**BOIS D'AMARANTHE.** *Amaranth-wood.*—Du Cayenne. Autre que l'Acajou du *Svietonia mahogni*. On en distingue deux variétés.

*Bois d'Amaranthe dur.* Bois dur, très fin, très serré, quelquefois à fibres longitudinales, mais le plus souvent à fibres entrelacées. Couleur rouge-vineux prononcé ou violacé, qui devient au poli d'un beau brun rougeâtre moiré. Il vient en bûches quelquefois couvertes d'un reste d'aubier blanc-jaunâtre, mais plus généralement en pontres carrées, mal dégrées, quelquefois fendues diagonalement dans toute leur longueur.

*Bois d'Amaranthe tendre*, qui doit être une variété du précédent; lourd, serré d'un grain fin; aubier jaune pâle, veiné de noir, d'un intérieur formé de fibres longitudinales faciles à séparer. Couleur rouge-vineux devenant brunâtre après le poli.—Sous diverses formes; en bûches rondes de 1½ mètre à 2 mètres de long, de diamètre variable, et en bûches plus petites; en planches de 2.60 à 4 mètres de long, de 325 à 490 millimètres de large, et de 30 à 110 millimètres d'épaisseur; quelquefois en madrier.

Ce bois est employé dans la marqueterie, l'ébénisterie et pour les ouvrages de tour.

**BOIS D'ANGIKA.** *Angik.* *Angika wood.*—Provenant de l'*Silanthus glandulosa*, Desf. (Térébinthacées), arbre de l'Asie tropicale, naturalisé en Europe.

Ce bois est dur, d'un fond de couleur rougeâtre, analogue à l'acajou nouveau, et largement veiné de belles lignes d'un rouge foncé ou doré. Il vient, mais rarement, en madriers de 1 à 2 mètres de longueur, sur 16 à 25 centimètres d'équarrissage. On l'emploie pour l'ébénisterie, etc.

**BOIS D'ANIS.** Voyez *Anis étoilé*.

**BOIS DE BRÉSILLET.** *Brazilletto wood.*—On désigne sous ce nom des bois provenant de diverses espèces du genre *Cassipouia*, Lin. (Légumineuses), arbres qui croissent aux Antilles, dans les Indes, etc.—On distingue deux sortes de Brésillet: l'un connu sous le nom de *gros Brésillet* qui nous vient de Haïti; l'autre nommé *petit Brésillet* que nous ont fourni constamment les Indes-Orientales et quelques contrées occidentales.

Le *gros Brésillet* est en bûches de 1 à 2 mètres de long sur 50 à 100 millim. de diamètre, et du poids de 2 à 4 kilog. Elles doivent être exemptes d'aubier; leur couleur doit être d'un rouge uniforme.

Le *petit Brésillet* se nomme ainsi à cause de la petitesse de ses bûches qui ont de 27 à 54 millim. de diamètre, presque toujours branchues, tortueuses, et plus ou moins dégagées de leur aubier.—Ces espèces donnent une couleur rose. Le nom de Brésillet donné à ce bois vient de ce qu'il a été d'abord tiré du Brésil.

**BOIS DE BUIS.** *Bux-wood.*—Du *Buxus sempervirens*, Lin. (Euphorbiacées), arbre ou arbrisseau qui varie de grandeur suivant les pays où il croît. On le trouve principalement dans le Levant, en France dans le Jura, et toutes les parties méridionales de l'Europe.

Ce bois d'une couleur jaune clair est souvent marqué de cercles concentriques; il est rarement d'une teinte uniforme, il est aussi compacte que les bois exotiques, et si dense qu'il va au fond de l'eau; il est d'une dureté considérable; on y remarque quelquefois des gerçures plus ou moins nombreuses. Il est recherché pour les ouvrages de tour et de tabletterie, surtout sa racine qui est agréablement veinée. Il se polit et se vernit facilement.

On distingue deux espèces de Bois de Buis: le vert et le jaune; ce dernier est le plus commun. Le vert est plus tendre et plus facile à travailler.

Le *Buis de France* est de couleur blanchâtre peu uniforme, avec des lignes tirant sur le vert. Le *Buis du Levant* est d'un jaune plus agréable, très dur, noueux et compacte. En bûches

de 6 déc. de longueur sur 1 1/2 à 2 1/2 de diamètre.  
Le *Buis d'Espagne* est plus mou, peu noueux. Il est recherché par les luthiers.  
Le *Buis* de Buis est en billes de diverses dimensions.

**BOIS DE CAIL CÉDRA ou CAILCÉDRA.** *Cail Cedra-wood.*—C'est l'Acéjau du Sénégal. C'est un bois peu estimé et négligé en raison de sa dureté et de sa couleur généralement vineuse; il vient en madriers de très fortes dimensions; longueur ordinaire de 20 à 25 déc. (6 à 7 1/2 pieds), et grosseur de 30 cent. à 1 mètre (1 à 3 pieds); les madriers sont pour la plupart mal faits et chargés d'aubier. Il y en a quelquefois qui ressemblent beaucoup à l'Acéjau; mais le Cailcédra est plus lourd que celui-ci.

**BOIS DE CALLIATOUR.** *Red Sanders or Saunders wood.*—Provenant d'une variété du *Pterocarpus santalinus*, Lin. (Légumineuses), arbre croissant sur les montagnes de l'Inde et de Ceylan, et d'une espèce distincte.

Le Calliatour est extrêmement lourd et dur, odorant, d'un beau grain serré; il présente à la sonde une couleur jaspée d'un rouge grenat plus ou moins vif. Il fournit à la teinture une couleur rouge donnant sur le marron qui lui est particulière, et qui le fait rechercher par les teinturiers.—On le reçoit de l'Inde en bûches plus ou moins longues et rondes, quelquefois en souches. Les bûches, de 1 à 2 mètres de long, sont ordinairement réservées à l'ébénisterie, outre leur emploi en teinture.

**BOIS DE CALIFORNIE.** *California wood.* Voyez Bois de Lima.

**BOIS DE CAM.** Voyez Camwood.

**BOIS DE CAMPÈCHE.** *Campêche wood. Logwood, Spanish or English cut.*—Ce bois provient de l'*Hæmatoxylum campechianum*, Lin. (Légumineuses), ainsi nommé parce qu'il croît en abondance dans la Baie de Campêche (Mexique). Il croît aussi dans le Honduras et toutes les Antilles, notamment à Haïti. Ce bois, dur et compacte, d'une couleur violette noirâtre, sert pour la teinture. Quand on le mâche, il teint la salive en rouge foncé au bout de quelques instants. Il exhale une odeur d'iris très marquée.—On le distingue en coupe d'Espagne, coupe anglaise, coupe d'Haïti, et coupe Martinique et Guadeloupe.

Le *Campêche coupe d'Espagne*, dont la couleur ordinaire à sa surface est noire ou grise, est en bûches volumineuses d'environ 2 mètres de longueur sur 160 à 400 millimètres de diamètre. Elles sont toujours bien débarrassées de leur aubier, et ne présentent que très peu de cavités jusqu'à 130 et 160 millimètres; mais au-delà de cette dernière grandeur, elles sont remplies de fortes crevasses dont la profondeur et la superficie sont très grandes. L'une de leurs extrémités est coupé carrément et mondée au vif; l'autre est peu arrondie. Le bois doit avoir une vive couleur rouge pour être d'une belle qualité.

Le *Campêche coupe anglaise* provient de la Jamaïque. Il est en bûches de même forme soit en longueur, soit en grosseur, toutes très bien mondées de leur aubier, très unies, exemptes de fourches et de cavités. L'importation de ce bois est pour ainsi dire nulle.

Le *Campêche coupe de Saint-Domingue ou Haïti* est en bûche de mêmes formes et de mêmes dimensions que le bois coupe d'Espagne, à l'exception que leur couleur extérieure est d'un rouge brun ou d'un rouge pâle, et non noire et grise, et que leur saignée présente une couleur rouge moins vive. Il est moins lourd et moins productif en couleur. Ses bûches sont quelquefois un peu plates. On remarque sur leur surface des traces de la hache.

Le *Campêche Honduras* est intermédiaire entre le *Campêche coupe d'Espagne* et celui d'Haïti. Bûches plus courtes que celles de ce dernier bois; leur couleur extérieure est d'un rouge brun; leurs extrémités sont taillées d'une manière irrégulière.

Le *Campêche coupe Martinique et Guadeloupe* est en bûche de faibles dimensions, courbées, fourches et mal pelées de leur aubier. Il donne moins de teinture avec des nuances plus faibles. Cette espèce de bois vaut toujours 3 à 4 fr. de moins par 50 kilog. que le bois coupe d'Espagne. La coupe Guadeloupe est la plus inférieure.

Le bois de Campêche facile à travailler, quoique dur, et susceptible de prendre un beau poli, a cependant peu d'usages en ébénisterie; il est presque exclusivement employé pour la tein-

ture dans laquelle il joue un rôle important, à cause du principe colorant qu'il renferme, et auquel M. Chevreul a donné le nom d'*Hématine*. Cette substance est soluble dans l'eau bouillante, dans l'alcool et dans l'éther; sa solution, traitée par les acides, passe au rouge vif; traitée par les alcalis, elle forme avec eux des combinaisons blanches.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, Dec. 20, 1871.

Parte	RANQUES.	Dis. 6 m. dernier.	Cotisant à
\$200	Banque de Montréal	98	250 à 250 1/2
\$50	America B. du N.	14 1/2	80 .. 80 1/2
\$100	de la Cité	3	112 .. 113
50	du Peuple	2	114 .. 115
40	Molson	4	111 1/2 .. 112
100	Ontario	4	148 .. 195
100	de Toronto	4	111 1/2 .. 112
50	Quebec	3 1/2	— .. 114 1/2
50	Nationale	4	— .. 114 1/2
100	Jacques-Cartier	4	118 .. 120 1/2
50	des Marchands	4	133 1/2 .. 134 1/2
100	des Canton de l'Est	4	— .. —
50	Royale Canadienne	4	104 1/2 .. 104 1/2
100	Union	4	102 1/2 .. —
50	des Artisans	3	85 .. 90
50	Commerce	4	129 .. 129 1/2
50	Dominion	—	— .. —
100	Metropolitan	—	107 .. 110

\* Y compris un Bonus de 2 p.c.

CHEMINS DE FER.

£100	Grand Tronc	—	— .. —
100	Atlantique & St. Laurent	—	— .. —
20 1/2	Great Western	3	— .. —
\$200	Champlain & St. Laurent	—	27 1/2 .. 30

DIVERS.

40	Telegraphe de Montréal	5	195 .. 200
1 1/2	du Peuple	—	— .. —
40	Compagnie du Gaz de Montréal	4	170 .. 180
50	Chemins de fer	8	250 .. 230
1 0	Compagnie du Richelieu	10	222 .. 232
100	Navigation Intérieures	8	— .. —
100	des Elevateurs	5	— .. —
100	de Verre du Canada	—	— .. —
400	Bourses des Marchands	3 1/2	90 .. 100
50	Société de Construction Permanente du Dist. de Mon't	4 1/2	— .. —
50	Société de Construction Per.	4	— .. —
200	Canada Rolling Stock	5	114 .. 120

MINES, ETC.

20	Cie Minière de Montréal	—	— .. —
5	de Cuivre de la B. Huron	15	50 .. 50
5	" d'Argent du	—	— .. —
100	Lac Huron	—	— .. —
50	de Charbon Intercol.	—	79 .. 85
50	de Tourbe du Canada	—	— .. —

OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.

Fonds de la Puissance, 6 p. c.	—	4	—
Bons 6 p. c.	—	—	—
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	—	—	—
" " 6 p. c. ct.	97	—	99
" " 6 p. c. stg.	—	—	—
" " 6 p. c. ct.	—	—	—
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	—	—	—
Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c.	90	—	92
" " 8 p. c.	—	—	—
" " Cité de Montréal, 7 p. c.	98 1/2	—	100
" " 6 p. c.	90 1/2	—	98
Obligations de Montréal, 6 p. c.	—	—	—
Aqueduc 6 p. c.	—	—	—
Havre 8 p. c.	—	—	—
" " 7 p. c.	—	—	—
" " 6 p. c.	103	—	106 1/2
" " 6 p. c.	—	—	—
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	—	—
" " du havre 8 p. c.	—	—	—
" " de " 7 p. c.	—	—	—
" " de " 6 p. c.	—	—	—
Debentures des Comtés, 6 p. c.	—	—	—

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 jours	109 1/2	..	109 1/2
Privée " "	—	..	—
Banque " New York	10 1/2	dist.	—
Privée " "	11	do.	—
Traite en or " "	1-16	dis à pr	—
Or à New York	106 1/2	—	—

BURNETT & THOMSON,

64 Rue St. François-Xavier.

Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.

ALCALIS—		\$ c.	\$ c.
Potasse, lere	par 100 lbs.	7 25	—
" 2de	"	7 00	—
Perlasse, lere	"	8 50	—
" 2de	"	8 00	—
COMESTIBLES—			
Beurre, choix	par lb.	19	à 22
" bon ordinaire	"	16	.. 18
" ordinaire	"	14	.. 16
" inférieur	"	10	.. 12
" Kamouraska	"	14	.. 15
Bacon	"	Manque.	
Epoules	"	Manque.	
Boeuf, Mess.	par Tierce	19 00	.. 19 25
" Primo Mess.	"	15 00	.. 15 25
Fromage, bon	par lb.	11	.. 11 1/2
" ordinaire	"	10	.. 10 1/2
Jambon, vort	"	Manque.	
" fumé	"	12 1/2	.. 15
Lard, Mess.	par quart.	15 00	.. 15 50
" Mess minee	"	14 00	.. 14 50
" Primo Mess.	"	Nominal.	
" Prime	"	Nominal.	
" Extra Prime	"	Nominal.	
" en carcasse	par 100 lbs.	5 25	.. 5 75
Saindoux	par lb.	10 1/2	.. 11
FARINES—Par quart de 196 lbs.			
Supérieure extra		Nominal.	
Extra		6 40	.. 6 50
Fancy		6 15	.. 6 20
De Blé de l'Ouest		5 90	.. 5 95
" Canada		5 90	.. 5 95
Canal Welland		5 90	.. 5 95
Porte pour Boulanger		6 00	.. 6 20
Superfine No. 2		6 50	.. 5 55
Fine		4 90	.. 5 03
Middling		3 75	.. 4 00
Farine en poche par 100 lbs.		3 25	.. 3 50
D'Avroine		2 00	.. 2 20
GRAINS			
Blé de Prin	par 60 lbs.	1 31	à 1 32
" Blanc d'hiver	"	1 37	.. 1 39
" Rouge d'Hiver	"	Nominal.	
" Milwaukee, No. 1	"	Nominal.	
" No. 2	"	Nominal.	
" Chicago, No. 1	"	Nominal.	
" No. 2	"	Nominal.	

JAMES GOULDEN  
Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT  
D'HUILES POUR LES CHEVEUX,  
GRAINES de JARDINS et de CHAMPS,  
Savons-Toilette et de Castille,  
Parfums, Pomades,  
Essences Odorantes, Syrops de fruits,  
Poudres de condition, Huile gauloise,  
Pâtes à Vers, Huile noire,  
Poudres à boulanger, Poudre d'œufs,  
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,  
Bois de Teinture, Bouteilles de Nourrice,  
Cristaux de Magenta en boîtes ou à la pesée,  
Campbre, Sauce au Poivre,  
Bandages, etc.,  
NATRO-KALI DE GOULDEN, ou EXTRAIT DE SAVON  
pour la manufacture du Savon sans chaux ou lessive.  
Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de Toilette, Savons Jaunes et Savons Doux. Il est aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer les machines, les caractères, laver les planchers, les ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les taches de peinture, etc., etc.

A vendre chez tous les Pharmaciens en gros et la plupart des Pharmaciens en détail et des Epiciers de la Puissance.

JAMES GOULDEN,  
175 Rue St. Laurent, MONTREAL.

CUVILLIER & CIE.  
Marchands en General  
44 — Rue St. Sacrement — 44  
MONTREAL.

CHAMPAGNE  
CACHET VERT  
RUINART  
MACNUMS, PINTES, CHOPINES,  
Maintenant en débarquement et à vendre par  
CHAPMAN, FRASER & TYLEE,  
AGENTS.



**PRIX COURANTS**  
DU  
**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

*Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c. &c.*

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par raison ou forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c.  
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

**CAFÉ VERT—**

Rio, ordinaire..... par lb.	14	à	17
" bon.....	15	à	19
" choix.....	16	à	18
St. Domingue.....	17	à	17
Costa Rica.....	17	à	19
Jamaïque.....	19	à	21
Laguayra.....	20	à	21
Moroccan.....	20	à	22
Ceylan.....	20	à	25
Java.....	20	à	25
Mocha.....	20	à	25

**CHOCOLAT—**

Eggs & Co..... par lb.	40
Fly.....	50
Ménier.....	50

**CACAO—**

Paraguay..... par lb.	37
-----------------------	----

**CHICORÉE—**

Barry..... par lb.	10
Taylor.....	12

**CHANDÈLE—**

Sherbrooke, rue de Belmont..... par lb.	22	à	24
Parallèle.....	22	à	28
Étang-à-la-Puce.....	22	à	25

**CRÈMES—**

Day & Martin, bout..... par douz.	2 80	à	3 00
" 4 bout.....	1 00	à	1 75
American, No. 1.....	24	à	25
" No. 2.....	22	à	23
" No. 3.....	27	à	40

**CIGARES—**

Allemands..... par 100	12	à	17
" Havana.....	10	à	10
" Cleopatra de Manille.....	21	à	27

**DRUGUES & ÉBÉNISTÈRES—**

Allum..... par 100 lbs.	2 50	à	2 50
Arrowroot..... par lb.	20	à	25
Acide Marcatique.....	20	à	25
Acide Oxalique.....	20	à	25
Acide Sulfurique.....	20	à	25
Borax.....	20	à	25
Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.	5 00	à	5 25
Bois de Caméché..... par 100 l. s.	2 25	à	2 50
Bois de Nicaragua.....	2 25	à	2 50
Crème de Tartre, cristaux..... par lb.	15	à	20
" moudre.....	15	à	20
Copéruse..... par 100 lbs.	1 00	à	1 15
Colorite de Chaux.....	3 75	à	4 00
Camphre..... par lb.	45	à	50
Cochénille.....	75	à	15
Extrait de Bois de Campêche.....	10	à	15
Do. 1-lb.....	12	à	15
Do. 2-lb.....	12	à	15
Garance..... par lb.	15	à	15
Indigo de Madras.....	85	à	1 00
Do. Manille.....	15	à	20
Gomme Arabique, lere.....	15	à	20
Do. do. 2nde.....	15	à	20
Do. Copale.....	15	à	20
Do. Shellac.....	15	à	20
Senné.....	15	à	20
Sel Epsom.....	15	à	20
Soufre en Fleur.....	15	à	20
Do. Canon.....	15	à	20
Sel de Soude..... par 100 lbs.	1 50	à	2 00
Salpêtre..... par baril.	11 00	à	12 00
Vinifol Bleu..... par lb.	65	à	75

**ÉPICES—**

Canelle..... par lb.	22	à	25
Clous de Girofle.....	18	à	20
Gingembre d'Afrique.....	12	à	14
Do. Jamaïque.....	13	à	17
Macis.....	1 00	à	1 20
Muscade.....	1 00	à	1 20
Moutarde de Wix.....	1 71	à	2 20
Do. do. bout..... par douz.	4 49	à	4 50
Do. do. 4 do.....	2 64	à	2 75
Do. de Taylor..... par lb.	17	à	20
Do. de Keen.....	17	à	20
Do. Colman.....	17	à	20
Do. Française..... par douz.	2 04	à	2 25
Piment..... par lb.	7	à	8
Poivre noir.....	16	à	16
Do. blanc.....	20	à	22
Do. de Cayenne.....	15	à	17

**EMPOIS—**

Satin de Berger, 1 lb..... par lb.	11	à	13
Do. do. 1 lb.....			
Do. do. 1 lb.....			
Do. de Riz, 1 lb.....			
Do. do. 1 lb.....	11	à	13
Do. do. 1 lb.....			
Gloufield.....	16	à	17

**FRUITS—**

Amandes du Languedoc..... par lb.	13	à	14
Do. Jourdain.....	16	à	17
Do. Provençe.....	18	à	17
Do. Princess.....	18	à	20
Do. Tarragon.....	13	à	14
Do. Sicile.....	15	à	12

Figues de Smyrne.....	12	à	15
Do. Malaga.....	7	à	8
Noix de Brésil.....	Manque.		
Do. Grenoble.....	do.		
Do. Cahors.....	do.		
Do. Bordeaux.....	do.		
Noisettes de Sicile.....	8	à	8
Do. Barcelone.....	8	à	8
Pignes d'États..... par boeul.	55	à	1 25
Do. de Tarquin..... par lb.	7	à	8
Raisins sur souche..... par boite.	2 20	à	2 50
Do. do.....	1 25	à	1 50
Do. do.....	1 25	à	1 50
Do. London Layers..... par boite.	3 25	à	3 50
Do. Soleil.....	6	à	7
Do. Corintho..... par lb.	6	à	7
Do. Valence.....	4	à	7
Fruits au Sirop..... par douz.	2 50	à	3 00
Do. à l'Eau de Vie.....	3 00	à	4 00

**HUILE D'OLIVE—**

Bacigalupi, bout..... par caisse.	2 80	à	3 00
Do.....	3 25	à	3 50
Barton & Gaestier, bout.....	7 50	à	8 00
Do.....	8 50	à	9 00
Puget.....	2 80	à	3 00
Do.....	3 25	à	3 50
Possel.....	3 25	à	3 50
Do.....	3 25	à	3 50
Do.....	4 00	à	4 25
Plagniol.....	3 00	à	3 25
Do.....	3 50	à	3 75
Do. en fûts.....	1 05	à	1 21

**MELASSE—**

Barbade..... par gallon.	37	à	40
Centrifuge.....	22	à	24
Cuba.....	21	à	25
Demerara.....	22	à	26
Moscovade.....	22	à	25
Nouvelle Orléans.....	Manque.		
Porto-Rico.....	25	à	27
T. rrice.....	20	à	21

**MARINADES—**

Cross et Blackwell..... par douz.	2 60	à	2 70
Do.....	1 80	à	1 90
Fin.....	1 80	à	1 90
Pieatt.....	1 70	à	1 80

**PÂTES—**

Veraguette de Marseille..... par lb.	11	à	12
" Bordenux.....	12	à	13
" Macaroni Mar eille.....	11	à	12
" Bord aux.....	12	à	13
" Saron.....	6	à	6
" Tapieca.....	7	à	12

**RIZ—**

De Patna..... par 100 lbs.	Manque.		
Rangoon.....	4 25	à	4 41
Aracan.....	4 30	à	4 50

**SAVON—**

De Castille..... par lb.	8	à	9
Bevo Wind-or.....	14	à	18
Liverpool.....	3	à	4

**SUCRES—**

Centrifuge..... par lb.	9	à	9
Moscovade.....	9	à	9
De Cuba.....	9	à	9
Demerara.....	Manque.		
Porto Rico.....	9	à	9
Rapiné Ecossois.....	10	à	10
" Anglais blanc.....	11	à	11
" en morceaux.....	12	à	12

**SEL—**

Grès de Liverpool..... par sac.	75	à	80
Fin.....	70	à	75
Factory Filled.....	1 40	à	1 50
Fin de Table..... par douz.	1 20	à	1 20
d'Hyères..... par minot	Manque.		

**THE—**

Gunpowder.....			
Extra fin à choix..... par lb.	80	à	90
Bon ordinaire à bon.....	75	à	80
Commun à bon.....	45	à	65

**IMPÉRIAL—**

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	75
Bon ordinaire à bon.....	55	à	65
Commun à bon.....	35	à	55

**YONGE HYSOX—**

Extra fin à choix..... par lb.	80	à	90
Bon ordinaire à bon.....	70	à	80
Commun à bon.....	40	à	60

**HYSOX—**

Extra fin à choix..... par lb.	60	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	50

**JAPONAIS—**

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	75
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	50

**TWANKAY—**

Bon ordinaire à bon..... par lb.	35	à	45
Commun à bon.....	27	à	35

**SOCIÉTÉ ANO CO-GOC—**

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	80
Bon ordinaire à bon.....	45	à	55
Commun à bon.....	35	à	45

**OLÉANS—**

Extra fin à choix..... par lb.	60	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	50

**VINAIGRE—**

De Bordeaux..... par gallon.	25	à	37
" Marsaille.....	22	à	35
" Malt.....	27	à	41
" Bohlman..... par cruche.	1 90	à	2 00

**DIVERS—**

Bleu de Cooney, filles..... par lb.	14	à	17
" do. boutons.....	5	à	6
" Victoria Laundry.....	12	à	13
Bijoux de Bath.....	5	à	8
Bocaux-Français à vin, p. grosse.	Manque.		
" Do. Anglaise à bière.....	6 25	à	6 50
" Do. Champagne do.....	Manque.		
" Do. Anglaise à porter.....	6 00	à	6 25

Anis..... par lb.	12	à	13
Bouchons à Bière..... par grosse.	25	à	35
Do. à Soda.....	35	à	40
Do. à Vin.....	15	à	1 00
Colle forte Anglaise..... par lb.	15	à	20
Picelle de couleur.....	20	à	20
Honard de Lewis..... par douz.	1 90	à	2 00
Do. Winslow Jones.....	1 70	à	1 80
Graine de cheneris..... par lb.	3	à	4
Do. chanvre.....	3	à	5
Gelatine de Cox, No. 1..... par douz.	1 00	à	1 10
Do. No. 2.....	1 50	à	1 60
Do. No. 3.....	1 90	à	2 00
Mine de Poêle..... par grosse.	2 10	à	2 25
Sardines à l'Huile, 1-boite.....	27	à	28
Do. 2-boite.....	17	à	18
Pipes de Plâtre..... par boite.	75	à	90
Sucre Candi Blanc..... par lb.	15	à	16
Do. Jaune.....	11	à	15
Do. Brun.....	14	à	15

**Ferronnerie, Métallurgie, &c., &c.**

Bêches "Amos"..... par douz.	11 00	à	10 00
" "Ely".....	9 50	à	10 00
" "Pemm".....	7 00	à	7 50
Fourches, "Jones".....	9 50	à	11 50
" "Brown".....	9 00	à	10 00
" Bêches, "Jones".....	12 50	à	13 50
" à foie.....	4 00	à	9 00
" "Brown".....	4 00	à	7 01
Haches de bucheron 3 1/2 lb.....			

**Productions du Canada et Manufacture Indigene.**

Anis	..... par lb.	0 12½	0 13
Allumettes Eddy	..... par grosse.	4 40	5 00
" Becket	..... "	4 25	4 50
" Bélique	..... "	4 25	4 50
Balais en laiton, No. 0 <sup>o</sup>	..... "	4 25	4 25
" No. 0 <sup>o</sup>	..... "	3 50	3 50
" No. 0	..... "	3 35	3 35
" No. 1 <sup>o</sup>	..... "	3 25	3 25
" No. 1	..... "	3 10	3 10
" No. 2	..... "	2 50	2 50
" No. 3	..... "	2 15	2 15
" en cordes, No. 1 <sup>o</sup>	..... "	2 75	2 75
" No. 1	..... "	2 30	2 30
" No. 3	..... "	1 90	1 90
" Hurl, No. 0	..... "	3 30	3 30
" No. 1	..... "	2 35	2 35
" No. 3 <sup>o</sup>	..... "	2 45	2 45
" No. 3	..... "	2 20	2 20
Barley ordinaire d'Ogilvie	..... par quart 200 lbs.	5 00	5 00
" perlé	..... "	9 00	9 00
" ordinaire de Quebec	..... "	4 50	4 75
Biscuits à la Reine	..... par lb.	0 15	0 15
" au Vin	..... "	0 09	0 09
" Sucrés	..... "	0 7½	0 08½
" Pic-Nic	..... "	0 9	0 12½
" Mêlés	..... "	0 15	0 15
Brosses à plancher	..... par douz.	1 00	2 50
" à soulier	..... "	0 60	1 50
" à mine	..... "	1 00	1 50
Cire blanche	..... "	0 60	0 55
" jaune	..... "	0 25	0 28
Cirage, No. 1	..... par grosse.	2 50	2 50
" No. 2	..... "	3 00	3 00
" No. 3	..... "	4 00	4 00
Chandelle Paraffine blanche	..... par lb.	25	27½
" coloriée	..... "	27½	30
" Suif	..... "	10½	11
Cigares (tabac de la Havane)	..... par 1000	27 50	35 00
Cable à licou	..... par lb.	12½	15
" merlins	..... "	12½	15
" grollins	..... "	12½	15
Cordes, 48 pieds	..... par douz.	—	1 20
" 60	..... "	—	1 50
" 72	..... "	—	1 70
" 100	..... "	—	2 40
Empois, blanc	..... par lb.	8½	8½
" demi-bleu	..... "	8½	8½
" bleu	..... "	8½	8½
" satin	..... "	10½	11
" Blé d'Inde	..... par grosse.	1 20	1 25
Epingles en bois	..... par gallon.	62½	65
Huile de Loup-marin (nouveau procédé)	..... "	57½	60
" blanche	..... "	52½	55
" paille	..... "	47½	50
" brune	..... "	—	—
" Baloine brute	..... "	Manque.	Manque.
" Marsouin	..... "	72½	75
" Lin crue	..... "	77½	80
" bouillie	..... "	15	60
Houblon	..... par lb.	1 80	2 00
Lavasse en bois	..... par douz.	2 00	2 20
" sine	..... "	3 50	3 75
Mastique	..... par 100 lbs.	—	2 50
Mine de Plomb, Dôme	..... par grosse.	90	1 30
Pipes	..... "	—	2 00
Poudre Allemande	..... par 2 douz. lbs.	—	65
" " " 4 " 5 oz.	..... "	—	37½
" " " 4 " 3 oz.	..... "	70	2 25
Poudre, Cook's Favorite	..... par gallon.	0 35	0 37½
Petrole	..... "	—	—
Papier à enveloppe petite grandeur	..... par ramme.	0 25	0 75
Savon commun	..... par boîte 60 lbs.	—	1 40
" brun ordinaire	..... par lb.	0 05	0 04½
" marque de la couronne	..... "	0 04½	0 05½
" blanc	..... "	0 04½	0 05½
" feuille	..... par douz.	0 30	0 75
Sel de Goderich	..... par quart.	1 30	1 40
Saux, 2 cereales	..... par quart.	1 80	1 90
" " " "	..... "	2 15	2 20
Sirap, Standard	..... per gallon.	Manque.	Manque.
" Golden	..... "	0 48	0 50
" Miel	..... "	0 77½	0 80
" Ambre	..... "	—	—
Sucre jaune, No. 2	..... Selon échantillon.	—	—
" No. 3	..... "	—	—
" blanc raffiné	..... par lb.	0 12½	0 13½
" cassé	..... "	0 13½	0 14
" en poudre	..... "	—	—
" pour confiseur	..... "	—	—
TABAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes on 50½ de boîtes en douane—	.....	.....	.....
Fancy bright	..... par lb.	0 48	0 66
Bright	..... "	0 30	0 40
Mahogany	..... "	0 17½	0 28
Bright	..... "	0 17	0 30
Noir, à chiquer, sucré	..... "	0 17½	0 19½
Marin	..... "	0 17½	0 19½
Victoria	..... "	0 17½	0 19½
Petit favori	..... "	0 17½	0 19½
Diamant	..... "	—	—
Prince de Galles, No. 1 et 2	..... "	0 16½	0 18½
" No. 2½, 3 et 4	..... "	0 14½	0 15
Vermicelle et Macaroni	..... "	0 09	0 0

**Marchands de Tabac, Cigares, &c.**

**A. DUBORD & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,**  
*En Gros et en Détail*  
 227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.  
 N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

**C. FILIATRAULT,**  
**MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC À FUMER, à CHIQUER et EN POUFRE.**  
 IMPORTATEUR DE  
**PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c.,**  
 Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P.Q.

**HENRY & CIE.,**  
**MANUFACTURIERS DE TABACS,**  
 271 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL, P.Q.

**L. A. GLOBENSKY & CIE.,**  
 IMPORTATEURS  
**PIPES ECUME DE MER, PIPES—IMITATION de PIPES—BOIS,**  
**BLAGUES A TABAC, POTS do. do. CIGARES**  
 En Gros,  
 342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

**Marchands de Cuir.**

**A. KEROACK,**  
**NEGOCIANT EN GROS DE CUIRS,**  
 PEAUX, HUILES, et MARCHAND A COMMISSION,  
 505 Rue St. Paul, MONTRÉAL.

**LA SEMELLE PATENTÉE**  
 DE  
**NOÉ BELHUMEUR,**  
**POUR PRÉSERVER de l'Humidité et du FROID, DES RHUMES de GORGE et de POITRINE,** cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION.  
 C'est le seul préservatif efficace qui existe.  
 En vente chez tous les marchands de chaussures.

**LYMANS, CLARE & CIE.**  
 ÉTABLI EN 1803.  
**MANUFACTURIERS d'HUILE DE LIN, PEINTURES et MASTIC.**  
**IMPORTATEURS de DROGUES ÉTRANGÈRES, PEINTURES de COULEURS, HUILES et BOIS de TEINTURES.**  
 382, 384 et 386, St. Paul Street, Montréal.

**J. L. CASSIDY & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE PORCELAINES, VERRERIES et VAISSELL**  
 339 & 341 Rue St. Paul, BATISSE DES SŒURS, MONTRÉAL.

**P. POULIN & CIE.,**  
**DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDON ROUGE, GENEVRE (Old Tom), VINS de GINGEMBRE, SIROPS de FRUITS de CHOIX, ABSINTHES, EAUX-de-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.**  
 Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

**Avis du Gouvernement.**



**DES SOUMISSIONS CACHETÉES,** adressées au sousigné, et endossées "SOUMISSIONS pour TRAVAUX, RIVIERE ST. MAURICE," seront reçues à ce Bureau jusqu'à LUNDI, le 8e jour de janvier prochain, à midi, pour la construction d'une ECLUSE aux Piles, sur la Rivière St. Maurice. Les plans et devis peuvent être vus à ce bureau et au bureau du Surintendant des Travaux du St. Maurice, à Trois-Rivières, où toutes autres informations peuvent être obtenues. Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune soumission.  
 Par ordre,  
**F. BRAUN, Secrétaire.**  
 Département des Travaux Publics,  
 OTTAWA, 16 Décembre 1871.



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**  
 DÉPARTEMENT DES DOUANES,  
 OTTAWA, 21 novembre 1871.  
**ESCOMPTE** autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 8 par cent.  
**R. S. M. BOUCHETTE,**  
 Commissaire des Douanes.  
 L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés, à le publier.

**Ferronnerie et Quincaillerie.**

**C. H. LETOURNEUX,**  
**IMPORTATEUR de FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, COUPELLERIE, &c., &c.,**  
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudreuil), MONTRÉAL.

**MAGASIN CANADIEN de FERRONNERIES**

**H. BELIVEAU,** Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, **ENSEIGNE de L'ÉQUINE et du CADENAS,** Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTRÉAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: **POELES DOUBLES** à un ou deux fourneaux, **POELES de CUISINE** à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

**SANCER & FRÈRE,**  
**IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,**  
 Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.  
 Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que Vitres de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, Térébentine, Vernis à Meubles, Vernis à Voiture, POÛLER de Cuisine, POÛLES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

**LE TEMPS N'ATTEND PERSONNE.**  
**ALLEZ** sans délai chez **MILLEUR & CIE.** et assurez vous du meilleur des poeles **L'ORIENTAL** qui se suffit à lui-même, chauffe sans interruption, se règle facilement et est également facile à chauffer. Un offre aussi en vente d'autres poeles en grande variété pour bureaux, magasins, &c. Nous avons toujours en main des pièces pour réparer les poeles de toutes sortes.  
**MILLEUR & CIE., 526, Rue Craig.**  
 On attend prochainement un nouveau stock de couchettes favorites anglaises.

**LE BULLETIN DE NEW YORK**  
 JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL ET D'EMIGRATION  
 PARAIT TOUS LES LUNDIS.

**ABONNEMENT POUR LE CANADA:**  
 Un an.....\$8.00  
 Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien, bâtisses de la Gazette à Montréal.

**Fabricants de Chaussures.**

**N. VALOIS & CIE.,**  
**MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE**  
**CHAUSSURES, EN GROS,**  
 26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,  
 MONTREAL.  
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

**G. BOIVIN,**  
**FABRICANT DE CHAUSSURES**  
*EN GROS*  
 No. 300 Rue St. Paul, MONTREAL,  
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, quo  
 partout ailleurs.  
 Une visite de la part de messieurs les mar-  
 chands est respectueusement sollicitée dans notre  
 intérêt mutuel.

**JOSEPH VALADE,**  
**IMPORTATEUR ET**  
**MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,**  
 133 RUE NOTRE DAME.  
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.  
 On trouve à ce magasin un assortiment très con-  
 plet et très varié dans toutes les branches qui con-  
 stituent le commerce de chaussures.  
 On sollicite une visite.

**G. L. ROLLAND,**  
**MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LA**  
**PUISSANCE, 333 RUE ST. PAUL, MONT-**  
**REAL, Bâtisse des Sœurs.**

**Pharmaciens.**

**LE SOTHÉRION**  
**PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.**

DIPLOMÉ.  
 Préparé par le Dr. POUTIER, de la Faculté  
 de Paris.

**CE NOUVEAU REMÈDE** résulte de longues  
 recherches et d'expériences multipliées est  
 souverain contre les maladies des voies respiratoires,  
 ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'  
 à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures  
 rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et  
 un nombre considérable de certificats sont venus  
 attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une  
 plus grande extension et bientôt il sera universelle-  
 ment connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme  
 dans les maladies nouvelles; son administration est  
 des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consommation, Bronchite, Toux  
 nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine  
 et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Fai-  
 blesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable  
 dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes,  
 et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guéri-  
 son des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique  
 se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un  
 mandat sur la poste.

*N. B.—Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asth-  
 matique étant breveté, toute contrefaçon sera pour-  
 suivie suivant la loi.*

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de  
 Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr.  
 POUTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean,  
 Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,  
**EVANS, MERCER & CO.,**  
 Montréal.

**Marchands de Poissons.**

**C. FRASER & CIE.,**  
**MARCHANDS DE POISSON,**  
 HUILES DE POISSON,  
 SEL DE LIVERPOOL,  
 Etc., Etc.,  
 375, RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL.

**JAMES C. GORDON,**  
**MARCHAND EN GROS DE POISSON DE**  
**TOUTES SORTES,**  
 Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de  
 CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de  
 MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUI-  
 LRES de MALPEQUE.  
 FINNAN HADDIES toujours en mains.  
 Entrepot des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,  
 MONTREAL.

**Marchands de Farines.**

**A. W. OGILVIE & CIE.**  
**MARCHANDS DE**  
 FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.  
*Moulins—ECLUSE ST. GABRIEL.*  
 Bureaux,—30, 38 et 40. Rue des Enfants Trouvés,  
 MONTREAL.

**BOYER, HUDON & CIE.,**  
*Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,*  
**MARCHANDS DE**  
 GRAINS ET FARINES,  
 PROVISIONS et EPICERIES,  
 L. ALPHONSE BOYER,  
 FIRMIN HUDON,  
 CHARLES BOYER.  
 MONTREAL.

**HOSPICE LABELLE & CIE.,**  
**MARCHANDS DE**  
 FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,  
 No. 10, Rue du Port,  
 MONTREAL.

**LAFRENIÈRE & ST. ONGE,**  
**MARCHANDS DE**  
 GRAINS, FARINES ET PROVISIONS,  
 COMMISSIONNAIRES, etc.,  
 295 RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL.

**KIRKWOOD & MORE,**  
**MARCHANDS DE**  
 CEREALES, FARINES, POISSONS, et  
 HUILES de POISSON,  
 26 Rue des Enfants Trouvés,  
 MONTREAL.

**F. X. ST. CHARLES & CIE.,**  
**MARCHANDS DE FARINE**  
 ET PROVISIONS,  
 9 & 10 RUE WILLIAM  
 MONTREAL.  
 F. X. ST. CHARLES. URGEL PICHE.

**Fabricants de Salaisons.**

**D. REES & CIE.**  
**FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTI-**  
**BLES,**  
 INSPECTEURS DE  
 BŒUF, LARD ET BEURRE,  
 COMMISSIONNAIRE, Etc.  
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

**A Vendre.**

**SEL DE LIVERPOOL.**  
**2,000 SACS 10 AU TONNEAU**  
**A VENDRE**  
 par  
**MORIN & CIE.,**  
 24, RUE ST. SACREMENT.

**COMPAGNIE SALINIÈRE DU CANADA**  
**5,000 QUARTS } SEL FIN DU CANADA EN**  
**3,000 SACS } DISPONIBLE.**  
 A vendre par  
**THOMAS W. RAPHAEL,**  
 AGENT,  
 30 RUE DE L'HOPITAL.

**Scierie à Vapeur.**

**SCIÉRIES À VAPEUR**  
 DE  
**J. McD. CAMPBELL & CIE.**  
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**  
 472 Rue William, (McCord ouest.)  
 Bois de service scié et plané à ordre.  
**J. McD. CAMPBELL.** **ALPH. HOULZ**

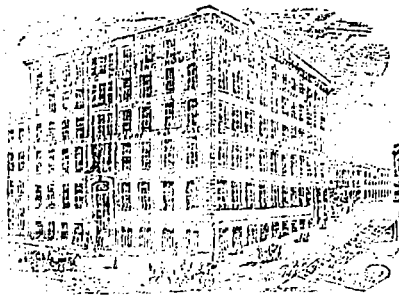
BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribués.		MALLES.	Livrées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
3.30	.....	Ottawa p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3.30	.....	Province d'Ontario.....(a)	7.00	6.45
.....	6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00	.....
<b>QUEBEC.</b>				
.....	.....	Québec, Trois-Rivières et	.....	.....
.....	.....	Sorel, par vapeur.....	.....	.....
.....	.....	Québec, p. chemin de fer	.....	.....
8.00	.....	Toussaints, C. F. Riv. Ar-	.....	7.00
.....	2.00	chabaska et Riv. du Loup	.....	2.00
8&11	2.00	St. Rémi et Hemmingford	.....	6.00
10.00	.....	St. Hyacinthe/Sherbrooke	.....	1.00
.....	.....	De St. Jean et Rouze's Pt.	.....	2.30
10.00	.....	Sheford et la jonction du	.....	.....
.....	.....	chemin de fer Vt.....	.....	2.00
<b>MALLES LOCALES.</b>				
11.00	.....	Benharais (route).....	6.00	.....
11.00	.....	Chambly (aussi 6 A. M.) et	.....	1.30
11.00	.....	St. Césaire.....	.....	1.30
11.00	.....	Contrecoeur, Varennes et	.....	.....
11.00	.....	Veroières.....	.....	.....
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries	.....	.....
10.00	5.45	Ouest.....	10.30	.....
9.30	2.00	Hunthington.....	6.00	2.00
10.00	.....	Lachine.....	6.00	2.00
9.30	2.15	St. Lambert.....	.....	2.00
11.00	.....	Laprairie.....	.....	2.00
.....	.....	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	5.15	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	.....
8.30	5.00	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
.....	.....	Pointe St. Charles.....	8.30	6.00
.....	.....	St. Laurent, St. Eustache,	.....	.....
.....	.....	St. Scholastique, et	.....	.....
.....	1.30	Belle-Rivière.....	7.00	.....
.....	2.30	St. Jérôme, Ste. Rose et	.....	.....
.....	.....	St. Thérèse.....	7.00	.....
8&10	.....	St. Jean & Station, St.	.....	8.00
.....	.....	Armand.....	.....	2.00
8.00	.....	Trois-Rivières par la Rive	.....	1.30
.....	.....	Nord.....	.....	.....
<b>PROV. MARITIME.</b>				
.....	.....	N.-Brunswick et Isle P.E.	7.00	.....
.....	.....	Halifax, N.-E.....	7.00	.....
Les malles pour T.-Nouve				
sont envoyées tous les				
jours à Halifax, et de là				
la transmission se fera				
tous les vendredis alter-				
natifs à partir du 2 Juin.				
<b>ETATS-UNIS.</b>				
8&9	.....	Boston et les Etats de la	.....	.....
8.10	.....	Nouv.-Angleterre, ex-	8.00	2.15
8&9	.....	cepté le Maine.....	.....	2½&7
8.30	.....	New-York et les Etats du	.....	.....
.....	.....	Sup.....	.....	12½&7
.....	.....	Island Pond, Portland et	.....	.....
.....	.....	le Maine.....	.....	7.00
.....	.....	Etats de l'Ouest et du Pa-	.....	6.45
.....	.....	cifique et Manitoba.....	.....	.....
<b>INDES OCCIDENTALES.</b>				
Lettres, etc., payés d'avance (vid N.-)				
York, sont expédiées chaque jour				
à New-York d'où partent les sa-				
malles:				
8&9	.....	Pour Havane et Indes Occidentales	.....	2.15
.....	.....	vid Havane, tous les Jours P. M.	.....	.....
.....	.....	Pour St. Thomas, les Indes Occi-	.....	.....
.....	.....	dentales et Brésil, le 23ème jour de	.....	.....
.....	.....	chaque mois.	.....	.....
<b>GRANDE BRETAGNE.</b>				
Par la ligne Canadienne ... Vendredi.....				
Par la ligne W. & G. vid				
New-York ..... Lundi.....				
.....				

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts  
 de 5.45 à 8.30 p.m.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15  
 minutes avant la fermeture des malles.  
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à  
 10.30 a.m., 1.15, 6.45 et 9.00 p.m.  
 Le Dimanche à 9.00 p.m.





FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$3.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus législatifs les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifiques bâtiments sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'élevant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Étiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de compte,
- Circulars,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoreques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- Ac. Ac. Ac.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans le Psaissan qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupe.

Elle comprend deux machines d'Edmouson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphie, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre. 1871.

Assurances.

ETAT FINANCIER

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ANDES,

25 Octobre JS 1.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286,024.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	\$8,900.00
Prêts collatéraux	181,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,317.00
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,696.70
Montant des actionnaires par cotisation	560,000.00
Total de l'actif	\$2,078,118.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

235 Rue St. Jacques.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

TRAVELERS

DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648.80.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance SUR LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voyages à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasardés pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est forfaitée. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

La TRAVELLERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14,000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal,

Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF \$691,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président: JOHN C. COOPER. Secrétaire: ISAAC MUNSON.

E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.

Hon. FRANK SMITH, Sénateur.

B. BENOIT, Eer., M.P.

JOHN CRAWFORD, Eer., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.

JOHN TURNER, Eer., (de Sessions, Turner & Co.) Toronto.

ALEX. MANSING, Eer., Toronto.

S'COURESALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de ferme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'edifices.

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS, et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des

GARANTIES INCONTESTABLES aux assureurs.

Ces traits caractéristiques et la

MODICITÉ DE SES TAUX

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre.

On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTREAL: 196 Rue St. Jacques.

R. POUNALL,

Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street, J. W. MARLIG, Agent Général.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE DES CITOYENS (DU CANADA).

FEU, VIE, ACCIDENT ET FIDELITE.

CAPITAL—UN MILLION DE PIASTRES.

BUREAU PRINCIPAL:

175 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Directeurs:

SIR HUGH ALLAN, PRESIDENT.

EDWIN ATWATER.

ADOLPHE ROY.

N. B. COISE.

C. J. BRYDGES.

HENY LYMAN.

GEORGE STEPHEN.

Risques contre le Feu et sur la Vie pris aux conditions les plus favorables. Fidélité des employés garantie, et Polices contre les Accidents émanées.

Cette compagnie étant canadienne et soutenue par les plus forts capitalistes, a droit et sollicite l'appui du public canadien.

Des détails complets sur chaque département peuvent être obtenus au bureau principal ou d'aucun des agents.

G. B. MUIR,

Gérant du Département du Feu.

EDWARD STARK,

Gérant du Département de la Vie et des Accidents.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLE TERRE.—Capital 25 Millions Ster.—Deposé en Canada, \$150,000.

FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.

VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable. Marques caractéristiques.—Economie dans l'administration et bonus libéraux.

Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,

Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.

A. TELLIER, Sous-Agent.

Bureaux—335 & 337 Rue St. Paul.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

A. ROCHON,

LITHOGRAPHIE ET IMPRIMERIE.

83 — Rue St. Jacques — 89

(Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)

MONTREAL.

M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant la seule lithographie canadienne à Montréal. Prix modérés.

LAURENT, LAFORCE & CIE.,

AGENTS POUR LES CÉLÈBRES PIANOS

KNABE, BALTIMORE;

SCHULTZE & LUDOLF, NEW YORK;

MARSHALL & WENZEL, ALBANY;

No. 225 RUE NOTRE DAME,

MONTREAL.